BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI SOIR, 11 MAI.

Bien que le marché au coton ait été languissant aujourd'hui, les opérations ont atteint le chiffre de [illegible] balles aux prix antérieurs. [illegible] encore transmis, à l'heure où nous traçons ces lignes, les nouvelles par le Canada qui a dû arriver à Halifax.

Inférieur.	[illegible]	Middling Fair	[illegible]	
Ordinaire,	[illegible]	Fair.	[illegible]	
Good ord.	[illegible]	Fully fair.	[illegible]	
Middling.	[illegible]	Good Fair.	[illegible]	
Good-Middl.	[illegible]	Good fine.	[illegible]	

TABAC—Il s'est traité environ [illegible] boucauts [illegible] à [illegible] cts, et [illegible] ligne, à des conditions particulières.

SUCRE—Ventes : 1,000 boucauts à [illegible] à [illegible] cts la livre.

MÉLASSE—Ventes : 1,000 barils à 13½ @ 14 cts le gallon de recuite.

FARINE—Marché faible. Ventes : 1,800 barils à [illegible] la superfine; [illegible] la qualité de fantaisie [illegible] les marques extra.

MAIS—Marché ferme. Ventes : 5,000 sacs à [illegible] cts le boisseau.

PROVISIONS—Pas de variations dans le porc. Le mess se détaille à $13 25—Plats-côtés par tous recherchés à 6½ @ 6¾ cts, et les épaules à 4¾ à la livre.—Il s'est traité hier environ 200 barils et tierçons de graisse à 9¾ à 9¾ cts, et des lots moins importants ont été vendus aujourd'hui au même prix.

WHISKEY—Cet article se vend 21¼ à 22 cts le gallon du rectifié.

CAFÉ—Ventes : 1,000 sacs, en lots, à 8 @ 9¾ cts la livre.

CHANGE—Pas de variations. Sterling, 108¾ @ 109¼; France, 5fr 12 1/2 @ 5fr 2 1/2—Traites sur New-York, à 60 jours, 1¾ @ 2¾ pour cent d'escompte; Checks, ¾ @ ½ pour cent de prime.

FRET—Ferme. Il s'est pris du coton comme balance de fret, à 1 d. pour Liverpool.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Hier.

Barque Kirkland, Bomhard, Baltimore
Brick Prospero Alfonso, Galendo, Vera Cruz
Goëlette O H Montague, Simpson, Charleston
Wakefield, Jarvder, Corpus Christi
M. ine Lattre Julie, Sanard, St Pierre, Martinique
Dora, Boghich, Apalachicola

Arrivés Hier.

Steamship Texas, Place, Vera Cruz
Navire Texas, Merrill, Iles Chincha
Calcutta, Loring, Bristol
Talleyrand, Sweeny, Anvers
Sultana, Barrett, New-York
Barque Montrose, Rice, Newport
Brick Baltic, Gould, Nassau
M J C Gilmore, Long, Philadelphie
Goëlette Burbara, Taylor, Pensacola
Major Barbour, Arnet, Corpus Christi
Old Dominion, Weeks, Philadelphie

Pour les Steamboats, voir la partie anglaise.

Liste des Bateaux à vapeur partant aujourd'hui.

Louisville	Eclipse, Sturgeon	5 h P M
Rivière Wabash	J M Stockwell, Greer	5 h P M
Rivière Rouge	Sydonia, Doskey	4 h P M
St-Louis	Jas Robb, Carroll	5 h P M
Rivière Rouge	Storm, McKinney	5 h P M
Rivière Yazoo	Afton, Wallace	5 h P M
Lafourche	Dr Batey, Wilson	8 h A M
Bayou Sara	New Latona, Grant	5 h P M
Vicksburg	Frank Lyon, Leather	5 h P M
Apalachicola	America, Nelson	5 h P M
Louisville	Mary Hunt, Spotts	5 h P M
St-Louis	Illinois, Smithers	5 h P M
Cincinnati	Winfield Scott, Schenck	5 h P M

Départs des Steamers Transatlantiques.

Départs des Etats-Unis.

Africa, de New-York pour Liverpool, 17 Mai.
Washington, de New-York pour Brême, 20 Mai.
Canada, de Boston pour Liverpool, 24 Mai.
Arctic, de New-York pour Liverpool, 27 Mai.

Départs d'Europe.

Africa, de Liverpool pour New-York, 22 Avril.
Canada, de Liverpool pour Boston, 29 Avril.
Franklin du Havre pour New-York, 16 Mai.
Washington, de Brême pour New-York, 19 Mai.

Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Un train d'excursion, consistant d'un wagon de seconde classe et trois wagons recouverts d'une tente et sur lesquels seront placés des sièges, partira du dépôt, au coin des rues Calliope et Bolis, dimanche prochain et les dimanches suivants, à 10 heures du matin et à 1 et 4 heures et demi après-midi, pour Kenner. Le train partira de ce dernier endroit à 11 heures du matin, à 2 et 5 heures et demi de l'après-midi, jusqu'à nouvel ordre.

Un train de construction partira du dépôt à 6 heures du matin pendant la semaine et reviendra l'après-midi à la même heure. Des passagers pourront s'y embarquer.

Prix : 25 cts pour aller et autant pour revenir.
24 mars

Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans des Opelousas et de l'Ouest.

A dater de dimanche, 19 du courant, les trains des-tinés aux passagers partiront comme suit :

DIMANCHES.

Ils partiront d'Alger à 7 et 11 heures du matin et 3 heures de l'après-midi.

Ils partiront de l'extrémité du chemin à 9 heures du matin et 1 et 5 heures de l'après-midi.

MARDIS ET JEUDIS.

Ils partiront d'Alger à 8 heures du mati et 3 heures de l'après-midi.

Ils partiront de l'extrémité du chemin à 10 heures du matin et 5 heures de l'après-midi.

Les trains de l'autre ligne partent un quart d'heure après ceux d'Alger.

Les ferrys des premier et deuxième districts partiront de la ville pour leur débarcadère respectif, à Alger, une demi-heure avant le départ des trains.

Le ferry du troisième district partira un quart d'heure avant l'arrivée des trains.

Prix : 50 cents pour aller et autant pour revenir.
BENJ. F. FLANDERS, Secrétaire.

Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle Orléans, de Jackson et du Nord.

Nlle Orléans, 2 novembre 1853.

La résolution suivante a été adoptée à une assemblée de la Direction de cette compagnie, tenue le 11 octobre 1853 :

"Résolu que la partie de la souscription au fond capital de cette compagnie, laquelle n'a pas encore été réclamée, s'élève à dire quarante-cinq pour cent est, par le présent avis, déclarée due et payable comme suit :

Dix pour cent le 3 janvier 1854.
Dix pour cent le 6 mars 1854.
Dix pour cent le 8 mai 1854.
Dix pour cent le 1 janvier 1855.
Cinq pour cent le 6 mars 1855.

JOHN CALHOUN, secrétaire
2 nov—1y

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL. — MAI 1854.

Sont invités à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent :

A [illegible]	Hugony, les époux
[illegible], les époux	Hélie, prof. de physique
[illegible]	Hondarette
[illegible], née Julith Léon	Jarion, François
Brault, Charles	Julia, Jean-Jacques-Jules
Brouard, Antoine Vidal	Lapeyrade, Jean-Pierre
Brémond, François	Lebel, à famille
Bernard, Adolphe	Lecourtière, les époux
Baubeam, Chas C.	Lapeyrollerie, les époux
Bonnet, docteur	Laurent, les époux
Chauchon, Louis	Morel, Charles
Corbet, Mme Vve	Norès, Mme
Chevanne, Amédée	Nèqueloux, Jh-Hilaire
Campana, Chs Louis	Pérrinaud, M & Mme
Cisenave, Pierre	Petri, François
Cunéo, Joseph	Pelicer, Jean
Chançon, Célestin	Peter, Antoine
Dupial, Pre (pharmac.)	Payraud, Damien
Duclos, les époux	Quéron, Mme Vve
Delbrun, Charles	Ravel, Charles
Dauel, Louis	Robert, (marchand)
Delavault, G	Ritzenthaler, George
Dumbient, Etienne Deswert re	Robert, Pierre Antoine
	Romain, Mme Vve
Devort, la famille	Rénoy, Mme Vve Juhel
Derrey, les époux	Scheibel, Joseph
Dubreuil, les sœurs	Stbadey Jean dit Gustave
Dubois, Baptiste	Soulés, Guillaume
Grandmont, H. R.	Sancand, frères
Guillotte fils, Jn Baptiste	Tancré, Louis-Pierre
Guilopé, Paul	Varez, Alexandre
Gilloquin, Jacques-Amand	Wartelle, Mme
Hua, M. & Mme	

La Chancellerie du Consulat de France, située rue Royale, No 102, entre St-Louis et Conti, est ouverte tous les jours, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. 6m 1

CHERRY PECTORAL DE AYER

CONTRE LES

Rhumes, la Toux, l'Enrouement, les Bronchites, la Coqueluche, le Croupe, l'Asthme et les affections pulmonaires.

Bien des [illegible] d'essai, au lieu de diminuer la confiance [illegible], ont valu à ce remède une renommée plus [illegible] que ses admirateurs osaient l'espérer; cette ré[putation] colossale n'est due qu'aux vertus du Cherry Pectoral et au soulagement dont il a été la source pour ceux qui souffraient. Tandis qu'une foule de médicaments qui avaient été répandus dans le public étaient tour-à-tour rejetés, ce remède s'est fait apprécier de jour en jour et a opéré des cures trop nombreuses et trop remarquables pour qu'on les oublie.

Prétendre qu'un remède quelconque amène infailliblement une guérison, serait tromper le public; cependant, il ne manque pas de preuves pour établir que le Cherry Pectoral fait presque toujours disparaître les maladies contre lesquelles on l'emploie.

Ces résultats, à mesure que le temps les a fait connaître, ont fait du Cherry Pectoral l'espoir des malades, depuis la cabane du paysan jusqu'aux palais des rois de l'Europe. Dans tous les Etats de l'Union, dans chaque ville, chaque village, on sait que c'est le meilleur remède contre les maux de gorge et les affections pulmonaires; à l'étranger, les plus distingués de la faculté en recommandent l'usage. En Angleterre, en France, en Allemagne, où la médecine a atteint son plus haut degré de perfection, le Cherry Pectoral a été introduit et est employé dans l'armée, les hôpitaux, les établissements publics et les familles. On peut s'en servir avec avantage lorsque le cas est moins grave; c'est un remède agréable, efficace et qu'on peut sans crainte faire prendre aux enfans. Les témoignages les plus flatteurs que nous ayons reçus, nous ont été transmis par des parents qui ont apprécié les vertus de ce remède.

Le Cherry Pectoral est composé avec soin tout particulier par un chimiste expérimenté. Chaque bouteille étant cachetée et la loi protégeant l'inventeur contre la contrefaçon, le public peut être assuré qu'il achètera le véritable remède.

Nous avons essayé de présenter au public un remède dans lequel il doit placer toute sa confiance [illegible] et [illegible] Nous espérons, par l'attention que nous portons à la composition, fournir à la Faculté un agent qui produira les plus heureux résultats et aux malades un remède qui réalisera tout ce qu'elle peut attendre de la médecine.

Préparé et à vendre par
JAMES C AYER, Chimiste, Lowell, Etat de Mass.

A vendre par J. WRIGHT & Co, Nlle-Orléans et les Apothicaires en général.
[illegible]

AMER DE MORTIMORE

Pour la purification du sang.

PRIX . . . . UNE PIASTRE.

Ce précieux remède est [illegible] qu'aucune autre préparation qui ait été offerte jusqu'ici au public.— Les milliers de personnes qui l'ont employé disent aujourd'hui que c'est sans contredit le meilleur spécifique pour

CALMER LES NERFS.

Les médecins les plus distingués le prescrivent comme le meilleur remède

POUR LA PURIFICATION DU SANG.

[illegible]

GUÉRISON DES RHUMATISMES

REMÈDE DE MORTIMORE.

[illegible]

A vendre par J. WRIGHT & Co.
[illegible]

J. W. BENDER.

Marchand [illegible] de bottes et souliers, No 5, rue des Magasins, Nouvelle-Orléans, et No 75, rue Fulton, Boston.
6 oct

AMUSEMENTS.

THÉATRE D'ORLÉANS.

Samedi, 13 Mai 1854.

NORMA,

Grand opéra en 3 actes, de Bellini.

On commencera à 7 heures.

Dimanche, représentation extraordinaire.

LES COSAQUES.

INTERMÈDE MUSICAL.

Lundi, bénéfice de Mlle JULIETTE BORGHÈSE.

Dr. P. BLANCHARD,

Chirurgien-dentiste, a l'honneur d'informer le public qu'il est de retour à la Nouvelle-Orléans et qu'il vient d'ouvrir son cabinet, rue Royale, No 194, au premier, entre les rues Conti et St-Louis, vis-à-vis la Banque de l'Etat de la Louisiane. 3Juin

RUE ROYALE, No 56.

Dorure au feu—Galvanisme procédé Ruolz—Bronze par un procédé nouveau—Pinquage en argent—Achète, de matières d'or et d'argent.

Chef d'atelier pendant douze ans dans les maisons les plus réputées de Paris, au nombre desquelles il cite la maison Tonière et Duval, le sieur D. GAST a acquis dans son état de doreur des connaissances qui le rendent propre à la parfaite exécution des ouvrages qui pourrait lui être confiés; il répare et mettre à neuf candelabres, lampes, lustres, plateaux, pendules, vases sacrés, huiliers, etc. Les améliorations qu'il doit à sa longue pratique, ainsi qu'à ses expériences et recherches personnelles, assureront au public, outre le fini du travail, une modération dans les prix qu'on chercherait vainement ailleurs.

Références :
MM. P. MALLARD & Co, rue Royale.
J. FEYTEL, enc. Chartres et Conti.
HYDE & GOODRICH, rue de Chartres.
SIEBRECHT, rue Royale
ALEXIS & LEVIS, rue Royale.
FABRE, Passage de la Bourse. 17 ma—1an

J. B. AVEQUIN,

Chimiste, analyste, essayeur sur tous métaux, sur toutes espèces minérales d'où tous les métaux connus sont extraits, et généralement sur tous les corps de la nature connus en chimie.

Il ne se borne pas à annoncer les substances, les matières ou les corps qu'il trouve dans les analyses qui lui sont confiées; il les fait voir, il les fait palper; il ne veut laisser aucun doute dans l'esprit des personnes qui lui accordent leur confiance.

Il donne les moyens d'extraction de tous les corps simples, de leurs sels, de leurs combinaisons diverses, ou de leurs oxides employés dans les arts.

Il indique les proportions de métal ou d'oxides que l'on peut extraire de tous les minerais connus.

Il fait l'analyse des eaux minérales, de quelque nature qu'elles soient.

Possédant de longues recherches sur la canne à sucre, sur le sucre, sur sa fabrication, sur les appareils nouveaux de toutes formes, sur leurs avantages ou leurs défauts, il peut répondre à l'instant à toutes les questions écrites ou verbales qui lui seront faites sur ce sujet.

Il donne toujours certificat de l'analyse, des essais ou des recherches qu'il fait.

Ses prix sont basés sur l'importance du travail.

Il ne reçoit que les lettres affranchies.

A son laboratoire, rue du Quartier, 406, Nouvelle-Orléans. 16 juillet—1an

GALERIE DAGUERREOTYPE de MOISSENET,

No 1, rue du Canal, encoignure Canal.

Les personnes qui désireraient faire faire leur portraits au daguerréotype sont invitées à visiter la galerie MOISSENET; elles pourront se convaincre alors par elles-mêmes de la beauté des daguerréotypes de cette maison. A l'aide d'un procédé de son invention, et d'une longue expérience en photographie, M. Moissenet obtient des résultats que les autres artistes ont vainement recherchés jusqu'à ce jour; la ressemblance parfaite, les teintes douces et vigoureuses et l'animation des traits. 23déc

PAPIERS PEINTS.

DELCROIX,

No 106, rue de Chartres,

Vient de recevoir de France par les navires Ashland, Wurtemberg, etc. etc. un vaste assortiment de papiers peints de tous genres.

M. Delcroix revenant de France, a fait lui-même son choix dans les meilleures manufactures et a rapporté un assortiment de papiers peints aussi élégants que variés, qu'il peut offrir à des prix modiques.

Ses papiers de luxe se recommandent surtout par la beauté des dessins, la richesse des couleurs et leur nouveauté. Les personnes qui désirent avoir des entures de salon au dernier goût feront bien, avant d'acheter ailleurs, de visiter ces papiers.

Il vient également de recevoir par les mêmes arrivages des papiers fins, demi-fins et communs.—Papiers satins—Marbrés, Paysages, Tentures Historiques, Statues, Corniches, Piédestaux, Ciels de Lit etc. etc., **à vendre à très bas prix par**
22oct—2m DELCROIX, 106 rue de Chartres

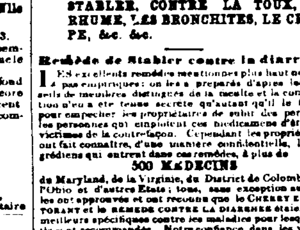

BONS REMEDES.

CHERRY ANODIN EXPECTORANT DE STABLER, CONTRE LA TOUX, LE RHUME, LES BRONCHITES, LE CROUPE, &c. &c.

Remède de Stabler contre la diarrhée.

Les excellents remèdes mentionnés plus haut ne sont pas empiriques; on les a préparés d'après les conseils de membres distingués de la faculté et la composition n'en a été tenue secrète qu'autant qu'il le fallait pour empêcher les personnes de subir des pertes et les personnes qui emploient ces médicaments d'être les victimes de la contrefaçon. Cependant les propriétaires ont fait connaître, d'une manière confidentielle, les ingrédiens qui entrent dans ces remèdes, à plus de

500 MÉDECINS

du Maryland, de la Virginie, du District de Colombie, de l'Ohio et d'autres Etats ; tous, sans exception aucune, les ont approuvés et ont reconnu que le CHERRY EXPECTORANT et le REMÈDE CONTRE LA DIARRHÉE étaient les meilleurs spécifiques contre les maladies pour lesquelles ils sont recommandés. Notre confiance dans les vertus de ces médicamens et le désir de mériter l'approbation de la Faculté, nous ont fait adopter une ligne de conduite franche. Nous publions quelques-uns des certificats que nous ont transmis les médecins.

Certificat du Dr William H. Farrow, de Snow Hill, Maryland :

Messieurs,—J'ai souvent ordonné le "Cherry Anodin Expectorant de Stabler," et le "remède contre la diarrhée," à ceux de mes clients atteints de maladies que ces remèdes peuvent, selon vous, faire disparaître; j'avoue que j'ai TOUJOURS obtenu un succès complet. Ces médicaments sont une heureuse combinaison de quelques-uns des agents thérapeutiques les plus précieux et les plus sûrs. En les faisant connaître à la Faculté, vous lui avez rendu un service éminent et je ne peux m'empêcher de RECOMMANDER FORTEMENT ces remèdes aux médecins, à ceux des campagnes surtout, où les mauvais remèdes sont un des plus grands obstacles à la guérison des malades.

Le Dr W. S. Love nous écrit qu'il a fait prendre le Cherry Expectorant à sa femme qui souffrait de bronchites depuis quatorze ans et qu'elle se porte de mieux en mieux. Le cherry lui a fait, en quelques semaines, plus de bien que tous les remèdes que lui avaient ordonnés des médecins distingués.

Certificat du Dr H. P. Worthington, Laurel, Md.

Après avoir, pendant plusieurs mois, employé votre "Expectorant" dans ma famille et parmi mes malades, je pense plus que jamais, que c'est un excellent remède.

Certificat de Geo Gerry, D. M., Comté Somerset, Md.

Messieurs—J'ai employé un grand nombre de Cherry Expectorant, mais le vôtre surpasse de beaucoup tous ceux que je connais.

Certificat du Dr Redgway Andre, Kingston comté Tachet, Md.

Ayant examiné les ingrédients qui entrent dans le "Cherry Anodin Expectorant" et le "Remède contre la diarrhée", et en ayant vu les effets, je n'hésite nullement à les recommander.

Certificat du J E Marsh, D. M. comté Kent, Md

J'ai souvent employé, dans ma famille, votre remède contre la diarrhée et c'est avec plaisir que j'ajoute mon témoignage à celui des médecins qui en ont déjà reconnu l'efficacité.

Certificat de Samuel Martindale, D. M., Chesapeake City, Md.

Je me plais à donner mon témoignage en faveur de votre précieux "Cherry Expectorant"; je l'ai SOUVENT employé et il a répondu à tout ce que j'en attendais.

Certificat du Dr Dan'l W. Jones, comté Somerset, Maryland :

J'ai fait l'essai de votre Expectorant et de votre remède contre la diarrhée et le succès en a TOUJOURS été le même. Je me ferai un plaisir de les recommander.

Un grand nombre de médecins du Maryland, de la Virginie et de l'Ohio, ont bien voulu nous adresser des lettres qui suffiraient, à elles seules, à convaincre les plus incrédules que l'Expectorant et le remède contre la diarrhée sont réellement de BONS REMÈDES. Ces Messieurs, après avoir déclaré qu'ils en connaissent la composition et qu'ils les ont ordonnés à leurs malades, ajoutent "que ce sont de PRÉCIEUX médicamens, qui MÉRITENT le PATRONAGE de la Faculté et du public, QU'ON PEUT S'Y FIER beaucoup plus QU'AUX AUTRES remèdes de ce genre.

Ces recommandations émanant de membres de la Faculté, de pharmaciens et de négociants haut placés, devraient convaincre les malades que ces remèdes méritent d'ÊTRE ESSAYÉS et qu'ils diffèrent de ceux que les charlatans ont répandus dans le public.

Voir les pamphlets chez tous ceux qui vendent de ces remèdes; ils contiennent des certificats des docteurs Martin, Baltzell, Addison, Payne, Handy, Love, etc.

A vendre par les Pharmacies en général au bas prix de cinquante cents la bouteille ou $2 50 les six bouteilles.

E. H. STABLER & CO, Pharmaciens en gros, No 120, rue Pratt, Baltimore.

Agents à la Nouvelle-Orléans :
J. WRIGHT & Co, No 151 rue de Chartres
F. KALTEYER, Rue de la Levée, entre Philip et Soraparu, Quatrième District
7 déc—9ps

HUILE SANS EGALE

DU PROFESSEUR O. J WOOD,

Pour faire croître les Cheveux.

LES VIEILLARDS REDEVIENNENT JEUNES.

L'événement le plus important de 1854

Depuis la fondation de cette ville, rien n'a produit une aussi grande sensation que l'invention de l'*huile du Professeur Wood* que vendent J. Wright & Co. Adressez-vous à ces messieurs avant qu'il soit trop tard; ils vous donneront tous les renseignements nécessaires.

Cette huile donne un air de jeunesse aux chauves, rend une chevelure grise à sa couleur naturelle et fait disparaître les peaux mortes de la tête. Elle raffermit les cheveux et les rend épais et lisses. Les hommes scientifiques et les personnes haut placées qui l'ont employée, en ont exprimé leur satisfaction.

Il s'en est vendu plus de 500 bouteilles dans les trois derniers mois dans la ville de St Louis et les environs [illegible] dans les Etats de l'Ohio, du Kentucky, de l'Indiana et de l'Illinois. Le propriétaire se contentera de publier quelques-unes des lettres qui lui ont été adressées.

St Louis, 20 sept 1853.

Mon cher Monsieur—J'ai employé deux bouteilles de votre huile et en suis très satisfait. Elle a fait disparaître toutes les peaux mortes de ma tête et rendu mes cheveux gris à leur première couleur.
WILLIAM TRUESDALE.

St Louis, 24 octobre 1853.

Mon cher Monsieur—Vous me priez de vous faire connaître l'effet que votre huile a produit sur ma chevelure. Je m'empresse de répondre à votre demande. Lorsque je l'ai employée, mes cheveux étaient très gris; je ne crois pas qu'on puisse [illegible] la couleur naturelle reparut au bout de [illegible]
Mme E. BEARDSLY.

St Louis, 29 septembre 1853.

Mon cher Monsieur—Un de mes amis qui avait employé votre spécifique, m'engagea à suivre son exemple. Je le fis et ma chevelure [illegible] couleur primitive et elle était [illegible] et [illegible]
N. B. HOLMAN.

L'huile pour faire croître les cheveux est préparée et se vend, en gros et en détail, au No 114 rue Market, St Louis, Mo et au No 346, Broadway, New-York.

Il sera fait un fort escompte aux personnes qui achèteront en gros.

A vendre à la Nouvelle-Orléans par
J. WRIGHT & Co, No 151, rue de Chartres
21 mars—6m,3ps

Manufacture et entrepôt de Chaussures De C. P. BLANCARD,

ENCOIGNURE ROYALE ET DUMAINE.

On y trouvera en tout temps un stock [illegible] frais et constamment renouvelé de CHAUSSURES de toutes sortes, les plus à la mode, pour dames, messieurs et enfans des deux sexes, de tout âge.

Chaussures convenables pour les marchands de la ville et de la campagne.

Chaussures pour plantations.

On fait toujours sur mesure par les meilleurs ouvriers de la ville.
18 av

Moutarde—[illegible] douzaines de bouteilles de moutarde fine et supérieure du Kentucky, à vendre par
H. M. BARLOW & Co, 17, rue du Canal
6 avril

Baquets—[illegible] douzaines en débarquement du navire James Wright, à vendre par
H. M. BARLOW & Co, 18 rue du Canal
6 avril

Papier à enveloppes—[illegible] rames Crown médium et double crown, à vendre par
H. M. BARLOW & Co, 18 rue du Canal
6 avril—6

120 DOUZAINES chapeaux tricot Maar, à vendre par
LAGAY & LECARO, 36, rue de Chartres
1er

POMMADE [illegible] JOURDAN,

(ci-devant [illegible])

[illegible]

[illegible] EDOUARD GUILLOT, [illegible] Royale, entre [illegible] & Dumaine.
1er mai

AVIS.

J'ai l'honneur d'informer mes amis et le public en général que j'ai transporté ma pharmacie rue de Chartres, 83, entre Conti et Bienville.

Mon établissement sera constamment pourvu de médicamens frais et à des conditions raisonnables.

Les formules de messieurs les médecins seront toujours remplies avec le plus grand soin, de jour comme de nuit.
3 mai—6b L. PINAC, pharmacien.

SPECIALITE DES BONBONS VERMIFUGES.

Pharmacie Allemande, 40, rue Condé.

A. SCHWAB, Pharmacien, membre de l'Association des Pharmaciens de Paris.

Vient de recevoir par le navire Melhouse, du Havre :

Cotle de Cologne;

Alcaloïdes purs, tels que : Aconitine, Asparagine, Digitaline, Emetine, Ergotine, Glycérine, Nicotine, Racine, Salicine, Strychine, Veratrine et Quinine, avec leurs sels divers.

Herboristerie : Fleurs de Pieds de Chat, feuilles de menthe poivrée, de menthe pouliot, de petite absynthe, etc. etc.

Reçu de Boston : 10 douzaines chaînes galvano-électriques de Goldberger à $2, $3 et $6 la pièce.

L'efficacité de ces chaînes contre les rhumatismes et les névralgies est reconnue au point qu'un grand nombre de médecins en Allemagne s'en sont servi et s'en servent encore avec le plus grand succès. Se vendent à la pharmacie de
APH. SCHWAB, 40, rue Condé.
3mai—1a

Teinture d'Arnica du Docteur Morin, de Genève (Suisse.)

Cette teinture, préparée par le Dr Morin, un de meilleurs chimistes de la Suisse, avec la plante fraîche, récoltée sur les Alpes, jouit depuis longtemps d'une réputation méritée.

Appliquée en compresses sur les piqûres, blessures, &c. ce remède arrête l'inflammation, empêche le tétanos et facilite la cicatrisation. Employé en lotion sur les contusions provenant d'une cause quelconque, il remplace la saignée et les sangsues, à tous leur avantages, sans aucun de leurs inconvénients. En effet, il dissipe l'inflammation, hâte la circulation du sang et en prévient la coagulation, par conséquent empêche la formation sur la peau de *ces taches noires si désagréables à l'œil.*

Toutes les demandes doivent être adressées à
F. CLAVEL, pharmacien,
Seul agent du Dr Morin aux Etats-Unis, 150 rue Vieille Levée entre Ursulines et Hopital
9 mars

Fabrique d'eaux Minérales Artificielles de Seltz, Vichy, &c., &c.

La plus scrupuleuse attention sera apportée dans la fabrication de tous ces produits, afin de remplacer, autant que possible, les eaux naturelles que l'on se procure difficilement et qui ne peuvent se conserver quelque tems sans s'altérer.

Seront préparées d'après les analyses les plus exactes les eaux de Vichy, Pullna, Seidlitz, etc., etc. D. PERES, Pharmacien,
11 juil encoignure Toulouse et Bourbon

APPAREILS A INJECTIONS.

HYDROCLISES perfectionnés, d'Adrien Petit, fonctionnant à l'aide d'une seule main.

Clysopompes complets, pour familles, Nos 2 et 5, (en boîtes plates, fermant à clef.)

Clysopompes à cuvettes, à jets continu, convenant aux personnes en voyage.

Irrigateurs complets, à pression d'air atmosphérique, fonctionnant seuls, du docteur Eguisier, (Nos 1, 2 et 3).

Clysopompes de Riber, fonctionnant seuls, avec ressorts en caoutchouc vulcanisé.

Seringues et demi-seringues françaises, complètes, avec diverses canules.

Seringues vaginales, toutes formes et dimensions, tubes de rechange, en caoutchouc, pour clysopompes (avec ou sans vis).

Canules de toutes formes, en corne, os, buis, ivoire et caoutchouc.

Seringues d'enfans, pour tous les âges.

Seringues à oreiller, avec canules d'ivoire.

Seringues en os et en ivoire.

Seringues en cristal et en verre, de tous genres.

Seringues pour chevaux.

Poires à injection, en caoutchouc vulcanisé, avec canules vaginales et à rectum, etc. etc. etc.

Un assortiment complet de tous les articles énumérés ci-dessus, vient d'être reçu et est offert en vente par E. E. MOUGIN, pharmacien,
24av encoignure Dauphine et Douane

Le soussigné vient de recevoir de France et offre à vendre à bon marché, les articles suivans :

Sirop de Flon.
Sirop anti-scorbutique de Portal.
Sirop anti-phlogistique de Briant.
Véritable muse Tonkin.
Ether sulfurique de Robiquet.
Sulfate de Morphine, acétate do Chlorohydrate do Quinine brut, Codéine, Cantharidine.
Aconitine. Digitaline, blanc d'argent.
Ether chlorohydrique chloré, semences de Psylium
Fleurs de camomille, fleurs de violettes, do mauves.
Fleurs de roses de Provins do d'arnica, &c.
Caustique de Vienne, do de Filhos.
Huile d'Epurge, eau de mélisse des Carmes.
Lycopode, hippo sulfite de soude.
Corne de cerf trochisque, hui le de laurier.
Essence éthérée de Frank, dragées de Santonine.
Têtes de pavots (grosses).

Extraits alcooliques, hydro alcooliques, et agueux, d'absynthe, d'aconit, de belladone, de centaurée, de chiendent, de semences de colchiques, de coloquinte, de digitale, de ciguë, de douce amère, de fumeterre, d'ellébore noir, de jusquiame, de quinquina gris, de quinquina jaune royal, &c

Et en général un assortiment de racines, tiges, feuilles et fleurs des plantes généralement employées dans l'art de guérir. Tous ces derniers médicamens sont de la dernière récolte.

Le soussigné informe également ses nombreux clients qu'il vient de préparer une grande quantité de PILULES ASPHODÈLES si avantageusement connues pour le traitement des rhumatismes, de l'hydropisie, etc., etc. Ces nouvelles pilules sont plus petites que celles qu'il préparait antérieurement et sont recouvertes d'une couche gélatineuse qui leur permet de se conserver plus longtemps sans se dessécher.

100 onces d'excellent quinine français de la marque Pelletier & Levaillant (garanti pur.)
L. GAMOTIS, pharmacien, encoignure Bayou et Remparts, Nouvelle-Orléans. 12f v—ab

UN REMEDE SUR!!

Pour la guérison des **pâles couleurs**, (chlorose) des **fleurs blanches, suppressions** (aménorrhée), etc. etc. Ce médicament laisse bien loin derrière lui, pour ses effets, les pilules de Blancard, de Vallet et toutes les préparations ferrugineuses connues.

A vendre **seulement** à la pharmacie de
L. GAMOTIS,
22 déc encoignure Remparts et Bayo

MAILLOT & SON,

No 134, rue des Magasins,

Importeurs de Vins, Eau de vie, &c. et fabricants de liqueurs du pays.
14 déc—1y

Aux Lithographes et Fabricants de cigares.

Reçu du Havre, 4 caisses papier satiné, Elephant size, diverses couleurs, première qualité, en magasin et à vendre par Y. QUADRAS & Co,
17 av—30f No 16, rue de la Douane

Tabasco—Un petit lot de tabac de Tabasco, supérieur, en magasin et à vendre par
Y, QUADRAS & Co.,
17 av—30f 16, rue de la Douane.

Cigarettes—Quelques barils de la marque La Florita, en magasin et à vendre par
Y. QUADRAS & Co.,
17 av—30f 16, rue de la Douane.

En débarquement du navire Mary Merrill, venant de Bordeaux :
7 balles de 20,000 bouchons fins-réguliers;
6 do de 30,000 do fins-pointus;
4 do de 20,000 do mi-longs réguliers en sacs de 500, à vendre par HENRY VALETON.
22av 90, rue St-Louis

En débarquement du navire Mary Merrill, de Bordeaux :
10 caisses de 100¼ de boîtes sardines à l'huile;
20 do de 100½ boites do do
1 do cèpes à l'huile;
10 do de 50 pots de moutarde diaphane.
A vendre par HENRY VALETON,
22av 90, rue St-Louis

En débarquement du navire Iowa, venant du Havre :
40 caisses de 12 fromages de Hollande;
200 do de 144 bouteilles vides (24 onces).
A vendre par HENRY VALETON,
22av 90, rue St Louis

FILTRES POUR RAFFINERIE DE SUCRE : —2 filtres à poches;

150 sacs à filtrer. A vendre par
FRED. LOISON.
24, rue de la Douane

PIANO PLEYEL.

Les soussignés offrent à vendre un joli piano Picolo, grand format, presque neuf, un des meilleurs importés dans le pays.
H. DE GOER & RIFFLARD,
1av— 28, rue de la Douane

Bottes, Souliers et Brodequins.

495 caisses venant d'être reçues et en débarquement des navires James Wright, Young Brander, Attica, Pontiac et Emperor, comprenant un assortiment général et complet pour le commerce de la ville et de la campagne. A vendre à bas prix et à des conditions libérales, par J. HOBBS & Co.,
8av—19f 12 et 14, rue de la Douane

Parfumerie et articles de fantaisie.

J. AUGÉ,

63, rue de Chartres, encoignure Bienville.

A l'honneur d'informer sa clientèle et le public en général, qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages de France et du Nord, un assortiment complet de parfumerie et articles de fantaisie, choisis par lui-même avec le plus grand soin et provenant des meilleures manufactures.

Il profite de cette circonstance pour remercier ses clients de la faveur qu'ils lui ont accordé jusqu'à ce jour et espère que les soins qu'il a apporté au choix de ses marchandises, satisferont le goût de ceux qui l'honoreront de leurs achats.

Sa maison bien connue pour les cheveux manufacturés pour dames et messieurs, a subi cette année de grandes améliorations. Son stock dans cet article ayant été de beaucoup augmenté, il s'est de plus attaché d'excellents artistes capillaires qui s'efforceront de satisfaire aux désirs de sa clientèle.

Une coiffeuse sera toujours à la disposition des dames, soit au magasin ou pour les ordres qui seraient envoyés du dehors.

Un salon a été meublé exprès pour les Dames et un autre au 1er étage pour la coupe des cheveux des messieurs. 7an

Académie d'écriture ET DE TENUE DES LIVRES de Dolbear,

No 106, rue du Canal,

De nouveaux élèves seront reçus tous les jours. Heures de classe : de 7 heures et demie à 10 heures et demie du matin et de 6 à 9 heures du soir pour les Messieurs, et de 11 heures à midi pour les Dames. Jours de classes pour les demoiselles, les Lundis, Mercredis et Vendredis, de 4 à 6 heures de l'après-midi. Pour les garçons : les Mardis, les Jeudis et les Samedis, de 4 à 6 heures de l'après-midi. (Un billet contenant le progrès de l'élève est donné à chaque leçon.)—N. B. Les personnes qui ne demeurent pas en ville pourront prendre des leçons toutes les fois. Quelques leçons suffisent pour rendre élégante la plus mauvaise écriture. Les négociants, &c., s'apercevront [illegible] besoin de teneurs de livres, &c.
RUFUS DOLBEAR, No 106, rue du Canal.
17av—1m

AVIS.

J. W. DOLBEAR a transféré son Académie d'Ecriture au No 12, RUE DU CAMP.

Les personnes qui s'adresseront à lui pourront en peu de temps acquérir une écriture aisée, facile et convenable pour les affaires. Jusqu'à ce qu'ils soient parfaits, les élèves continueront à assister aux cours. Les anciens élèves y seront admis gratuitement.

Heures : 9 à 11 A M; 4 à 6 P M, et 7 à 9 le soir. Les enfants qui vont à l'école seront admis de 4 à 6 P M.
J. W. DOLBEAR
1nov—1a 12, rue du Camp.

A VENDRE.

Une belle maison en brique, à deux étages, No 15, rue St Thomas, coin Gaiennie et Benoit, complète sous tous les rapports, ayant une pompe, une belle cave en brique, une chambre à bain, une cuisine, etc. Le terrain a environ 35 pieds sur 115. Cette propriété sera vendue à très bas prix et à des conditions très avantageuses.

S'adresser sur les lieux à H. MEUGENS,
Lisaray 21, rue de la Commune

A LOUER.

Maison de résidence, Bureaux au premier et au rez-de-chaussée, dans le Passage de la Bourse, entre Bienville et Conti, ci-devant occupés par M. Bernard Phillips, notaire public. S'adresser à
H. MEUSON,
21 mars—1y 3 rue Chenadelet

A VENDRE—Plusieurs belles maisons dans le deuxième district, convenant à des familles [illegible] S'adresser à
Geo. COTTSCHALK,
3 rue de la Commune

FARINE! FARINE!

1785 BARILS farine, des marques suivantes : Congress mills, Wabe water, steal mills, Miami Valley mills, à vendre par
BERNARD TURPIN,
3 mai—6f No 20, Vieille Levée.

VENTES JUDICIAIRES

Cornwall & Booth vs. [illegible] Walker.

Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No 7196—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour du District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le samedi 20 de mai 1854, à midi, dans la rotonde de la Bourse de la Cité, rue St-Louis, entre Chartres et Royale, à l'adjudication de :

Un certain billet daté de la Mobile, du 1er juin 1853, à un jour de date, souscrit par Julius Tift, à l'ordre [illegible] endossé par Jules Tift, à l'ordre de J. B. Walker, de la somme de trois cent trente-six piastres et quatre-vingts cents, ensemble avec le compte dont la teneur suit, à savoir :

M. Julius Tift :
1852.

12 de mai. Prêté au comptant, $300. Int. jusq. 1er déc. 1853, 1, 6, 12,	37 19	$337 19
28 de juin. Prêté au comptant, $250. Int. jusq. 1er déc. 1853, 1, 6, 2,	30 17	$280 17
7 de juillet. Prêté au comptant, $456 46. Int. jusq. 1er déc. 1853, 1, 5, 22,	54 25	$510 71
19 juillet. Prêté au comptant, $100. Int. jusq. 1er déc. 1853, 1, 5, 18,	21 41	$123 41
31 juillet. Montant du compte du vapeur Hébé, Int. jusq. 1er déc. 1853, 1, 4.	$363 86 / 28 13	$391 99
		$1645 47

Et aussi tous les droits, titres et intérêt du défendeur J. B. Walker au procès intenté sur le billet et sur le compte ci-dessus mentionnés dans la Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, et intitulé : Jacob B. Walker vs. Julius Tift, sous le numéro 7149 des dossiers de ladite Cour.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant, au moment de l'adjudication.
MANDEVILLE MARIGNY,
8 mai—8,12,16,19 Shérif de la paroisse d'Orléans

P. E. Wiltz vs. Lawrence Cleary.

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 7530.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mercredi 24 de mai 1854, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de :

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues du Canal Jackson, Prieur et Roman, et désigné sous le numéro vingt-un, d'après un plan dressé par Cosnier, daté du 18 décembre 1844.

Ledit terrain mesure vingt-sept pieds face à la rue Jackson, sur une profondeur de cent neuf pieds dix pouces et trois lignes, et faisant face à la rue Prieur.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui existent dessus, consistant en une maison haute en bois, couverte en ardoise, avec varangue, hangar, cuve, &c.

Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions :—Cette cour étant la seconde et dernière, ladite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui en sera offert, à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant son bon ou obligation avec caution bonne et solvable, portant intérêt au taux de 8 pour cent l'an de la date et hypothèque spéciale sur la propriété vendue jusqu'au parfait paiement.
MANDEVILLE MARIGNY,
6 mai—6 12 18 23 shérif de la paroisse d'Orléans

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs. J. Laroce.

Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 7318—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi, 22 de mai 1854, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de :

UN CERTAIN LOT DE TERRE situé au faubourg Tremé, de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne, des Marais, Tremé et Dumaine, désigné sous le No 2, d'après un plan dressé par Journot, architecte, en date du 8 septembre 1836, et annexé à un acte passé pardevant C. Pollock, notaire public, en date 26 septembre 1836; lequel lot de terre mesure, au pied anglais, 31 pieds 11 pouces et 7 lignes de face à la rue Ste-Anne, sur 87 pieds 6 pouces et 7 lignes de profondeur et 71 pieds de profondeur du fond; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus, lesquelles bâtisses consistent en une maison basse en briques et une cuisine haute en briques.

Avec 50 actions du fonds capital de la dite Banque des Citoyens de la Louisiane, de $100 chaque.

2°—UN AUTRE LOT DE TERRE contigu au lot précédent, situé au même faubourg et dans le dit îlet, désigné sous le No 1 du plan ci-dessus, ledit lot formant l'angle des rues Ste-Anne et des Marais, mesurant au pied anglais, 31 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue Ste-Anne, sur 87 pieds 4 pouces et 7 lignes de profondeur et 31 pieds 11 pouces et 5 lignes sur la ligne du fond, avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus; lesquelles bâtisses consistent en une maison basse en briques et une cuisine haute en briques.

Avec 58 actions du fonds capital de la dite Banque des Citoyens de la Louisiane, de $100 chaque.

Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—L'acquéreur de la propriété premièrement décrite fournira un *Stock note* de la somme de $1,756 94, payable le 1er de janvier 1854 ou renouvelable conformément à la Charte de la dite Banque, et la balance du prix d'adjudication, comptant au moment de l'adjudication.

Et l'acquéreur de la propriété deuxièmement décrite fournira un *Stock note* de la somme de $2 038 [illegible] payable le 1er décembre 1854 ou renouvelable conformément à la charte de la dite Banque, et la balance du prix d'adjudication, comptant, au moment de l'adjudication.

Les acquéreurs des dites deux propriétés rempliront toutes les obligations imposées aux actionnaires, et qui résultent de la charte de la dite banque, et toutes obligations qui seront fournies aux termes des actes hypothécaires mentionnés dans la pétition dans la présente affaire et l'acte de vente du shérif dans la même affaire.
MANDEVILLE MARIGNY, shérif
20 avril—29,12,21 de la paroisse d'Orléans

VENTE DE SUCCESSION.

Succession de BENJAMIN POYDRAS.

En vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 4 mai 1854,

Il sera vendu, sur les lieux, samedi 10 juin 1854, à midi, par le shérif de la paroisse de St Bernard, la plantation et les esclaves ci-après décrits, dans la paroisse de St Bernard, près du dépôt du chemin de fer du Golfe du Mexique, à 12 milles au-dessous de la Nlle-Orléans, sur la rive gauche du fleuve, savoir :

Une PLANTATION SUCRIÈRE, située sur la rive gauche du fleuve Mississipi, mesurant vingt-six arpents de face au fleuve, sur une profondeur de quarante arpents, bornée en aval par les terres de M.M. Ducros frères et en sud par les terres de Benjamin Morgan, les lignes latérales s'ouvrant de telle sorte qu'elles donnent à ladite plantation une superficie d'environ mille soixante vingt arpents de superficie, dont il faut [illegible] une portion de terre enlevée par la ligne de la plantation, mesurant deux arpents de face, sur une profondeur d'environ quatre arpents et demi sur le chemin de fer du golfe du Mexique, entre lesquels il y a une propriété. Cette portion de terre est vendue à la compagnie du chemin de fer du Golfe du Mexique.

Ensemble : Toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, c'est-à-dire : Sucrerie, avec chaudières à vide, clarificateurs, filtres, &c., machine à vapeur, machines à vapeur, cabanes à nègres, écuries, granges, instruments aratoires, mules, chevaux, bêtes à cornes, &c. &c. &c.

Et les esclaves suivants, au nombre de 124 et âgés comme suit :

Nomb.	Noms	Ages	Nomb.	Noms	Ages
1	Ambroise	[illegible]	59	Frosine	[illegible]
2	Arthémise	[illegible]	60	Henry	[illegible]
	et 4 enfans		61	Sophie	[illegible]
3	Célestin	[illegible]	62	Polycarpe	[illegible]
4	Isidore	[illegible]	63	Phillis	[illegible]
5	Rose	[illegible]	64	Justine	[illegible]
6	Augustin	[illegible]	65	Gilbert	[illegible]
7	Pamela	[illegible]	66	Marcelite	[illegible]
8	Bayonne	[illegible]	67	Jacob	[illegible]
9	Martin, mulâtre	[illegible]	68	Angèle	[illegible]
10	Juliette	[illegible]	69	Charlotte	[illegible]
11	Cécile	[illegible]	70	Adèle	[illegible]
12	Noël	[illegible]	71	Albert	[illegible]
13	Désirée	[illegible]	72	Marguerite	[illegible]
	et un enfant.		73	Louise	[illegible]
14	Charlotte Big	[illegible]	74	Clotilde	[illegible]
15	Edward	[illegible]	75	Hypolite	[illegible]
16	Ernest	[illegible]	76	Ernestine	[illegible]
17	Octave	[illegible]	77	Jean Baptiste	[illegible]
18	Robert	[illegible]	78	Nancy	[illegible]
19	Zémire	[illegible]		et 1 enfant.	
20	Louis ou Wawwan	[illegible]	79	Françoise	[illegible]
21	Octavie	[illegible]	80	Charlotte	[illegible]
	et 1 enfant.		81	Joséphine	[illegible]
22	Dorson	[illegible]	82	Catherine	[illegible]
23	William	[illegible]	83	Edmond	[illegible]
24	Betsey old	[illegible]	84	Isabelle	[illegible]
25	Sanon Congo	[illegible]		et un enfant.	
26	Phillis	[illegible]	85	Gabriel	[illegible]
27	Perrine	[illegible]	86	Joseph	[illegible]
28	Prudence	[illegible]	87	Mélite old	[illegible]
29	Anne	[illegible]	88	Joe Taylor	[illegible]
30	Betsey	[illegible]	89	Pamela	[illegible]
31	Philippe Congo	[illegible]		et un enfant.	
32	Mary	[illegible]	90	Ambroisine	[illegible]
33	Jose	[illegible]	91	Michel	[illegible]
34	Adolphe	[illegible]	92	Adélaïde	[illegible]
35	Dick Crew	[illegible]	93	Hélène	[illegible]
36	Arthémise	[illegible]	94	Lucie	[illegible]
37	Chank	[illegible]	95	Célestine	[illegible]
38	Harrison	[illegible]	96	Cupidon	[illegible]
39	Dorothée	[illegible]	97	Théophile	[illegible]
40	Louis	[illegible]	98	Julia	[illegible]
41	Moses	[illegible]	99	Betty	[illegible]
42	John Bonky	[illegible]	100	Louisa	[illegible]
43	Charlotte	[illegible]	101	Lucy	[illegible]
44	Louis Lapointe	[illegible]	102	Williams	[illegible]
45	Alfred	[illegible]	103	Paul Congo	[illegible]
46	Ursule	[illegible]	104	Marcelin	[illegible]
47	Isidore old	[illegible]	105	Geneviève	[illegible]
48	Gilbert	[illegible]	106	Rosette	[illegible]
49	John	[illegible]	107	Carmelite	[illegible]
50	Joe Lafayette	[illegible]	108	Juliette	[illegible]
51	Sambo	[illegible]	109	Ben	[illegible]
52	Catiche	[illegible]	110	Frank Morgan	[illegible]
53	Ayme mulâtresse	[illegible]	111	Thompson	[illegible]
54	Isidore	[illegible]	112	Martin	[illegible]
55	Ninotte	[illegible]	113	Louise	[illegible]
56	Titine	[illegible]	114	Jenny	[illegible]
57	Rosalie	[illegible]	115	Louis	[illegible]
58	Tombell	[illegible]	116	Alexandre	[illegible]

Conditions :—Le tout sera vendu en bloc, un dixième du prix d'adjudication comptant; et la balance à dix années de crédit, divisée en dix termes égaux avec les intérêts de six pour cent l'an; c'est-à-dire que l'acquéreur fournira ses dix billets à son ordre, payables d'année en année, du jour de l'adjudication, chaque billet composé de la proportion du capital et des intérêts sur la totalité de la somme restant due, avec hypothèque spéciale sur la plantation et les esclaves; et dans le cas de non paiement à l'échéance desdits billets, la porteront intérêt de huit pour cent l'an, du jour de leur maturité jusqu'à parfait paiement.

Les acheteurs sont prévenus que les esclaves sont vendus sans garantie des vices et maladies rédhibitoires prévues par la loi, et tels qu'ils se comportent.

Les billets seront faits payables à la Banque de la Louisiane, à la Nouvelle-Orléans.
ANDRE MORALES, Shérif.
5 mai—5 f vend. 5e

A. BARRAUD,

49 rue de Chartres, 49,

Ayant l'intention de renouveler son stock offre en vente et à une grande réduction de prix toutes les marchandises ci-dessous :

Articles pour dames.

Lingerie, cols, manches brodées.
Mouchoirs, broderie riche et ordinaire.
Fleurs pour coiffures de bals.
Do pour mariée.
Do pour garniture de chapeaux.
Do pour vases et jardinières.
Peignes écaille à jour.
Idem découpés.
Eventails riches et ordinaires.
Gants Jouvin et du limitation Jouvin.
Gants fil d'Ecosse.
Gants en soie.
Mitaines en filets courtes.
Mitaines longues avec doigts
Ombrelles et parasols.
Bracelets et broches en jais, et autres genres, très nouveaux.
Nécessaires et brodeuses riches et ordinaires.
Porte-monnaie, carnets &c.
Corbeilles pour mariée, nouveaux dessins à tapisserie et au crochet.
Aiguilles, coton et crochets pour broderie.
Grand assortiment de laine à tapisserie, à $2 50 la livre.
Soie et aiguilles à tapisserie.
Coton à broder et à marquer.

Articles pour hommes.

Chemises de toile fine et ordinaires, cours à la main.
Chemises de coton devant en toile.
Chemises en coton couleur, jolis dessins.
Grand assortiment de devants de chemises en toile.
Caleçons et gilets en flanelle, mérinos et en coton.
Chaussettes en soie, de cu fil d'Ecosse.
Chaussettes coton, unies, et à dessin.
Chaussettes pour enfans
Gants Jouvin, do façon Jouvin.
Gants soie, do fil d'Ecosse.
Bretelles, cravattes.
Cols, cravattes d'été.
Cannes, parapluies.
Peignes, brosses.
Carnets, porte-cigares.
Porte-feuilles et porte-monnaies.

Parfumerie fine, grande variété d'objets en porcelaine, biscuits et cristaux, vases pour les cabinets.

LIBRAIRIE FRANCAISE.

Reçu par le John Spear :
La Femme jugée par les grands écrivains;
Esquisses d'un philosophe, par Lamennais.
Historiettes de Tallemant des Réaux;
Poëmes évangéliques, par Laprade;
Harmonies économiques, par Bastiat;
Devant les tisons, par A. Karr;
La Dame aux perles, par A. Dumas;
Récits dramatiques, par Deltuf;
Heures de prison, par Mme Lafarge;
Scènes de la bohème, par Murger;
Et autres nouveautés.
A. PAYA & CO, 56, Chartres.

AUSSI :

Tous les Romans illustrés récemment publiés et musique à bon marché. 5av

Compagnie de la Poudre du Hazard.

C. T. BUDDECKE & Co.

Agents, rue Tchoupitoulas, No 100.

Ayant été nommés agents de cette grande manufacture, nous avons l'honneur d'annoncer au commerce que nous sommes maintenant prêts à remplir promptement tous les ordres qui nous seront donnés, quelle que soit la quantité. La qualité de la poudre de la Compagnie du Hazard est non seulement garantie pour n'avoir jamais été surpassée, mais est reconnue supérieure à toutes les autres en usage; aussi a-t-elle la préférence pour le Gouvernement [illegible]. Cette manufacture de poudre est maintenant la plus grande des Etats-Unis. Tous colis dont le contenu ne sera pas satisfait seront repris, et les frais de dépense seront remboursés. Nous avons toutes les qualités en main, en barils, demi-barils, et quarts, ainsi qu'en [illegible]. N'importe quelle quantité sera délivrée sans frais à bord des steamboats ou à tout autre endroit sur un ordre laissé à notre magasin.
C. T. BUDDECKE & Co
9 déc—1an 100, Tchoupitoulas

VOORHIES, GRIGGS & Co., MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,

No 15, RUE TCHOUPITOULAS, Nlle-Orléans.
B. F. Voorhies,
J. R. Griggs. 1 juin

Sur propriétaires de navires, capitaines et autres.

GUANO DU MEXIQUE.

Le Général [illegible]

[illegible]

Par suite des ordres du gouvernement mexicain, [illegible]

La compagnie s'est décidée à permettre aux navires de prendre des chargements de guano sur lesdites îles et côtes, à partir de cette date jusqu'au 31 décembre 1854 inclusivement, aux termes et conditions suivants :

Les navires qui exporteront du Guano d'une partie quelconque des côtes ou îles de l'Océan Atlantique, payeront à la compagnie ou à ses agents la somme de quinze piastres par chaque tonneau.—Les navires qui prendront du guano sur le Pacifique, payeront neuf piastres par tonneau.

Le droit d'une piastre par tonneau doit invariablement être payé par le navire ou la personne exportant le guano.

Les propriétaires de navires et les autres personnes qui désirent envoyer des navires à la recherche du guano, doivent se rappeler que par un décret du 10 janvier (publié récemment), il leur est permis de prendre à leur bord, libre de droit, autant de bouteilles et de barils qu'il leur sera nécessaire pour recueillir et transporter ledit engrais. Ils peuvent également se pourvoir des provisions, instruments et ustensiles dont auraient besoin les personnes chargées de recueillir et embarquer le guano. Les seules conditions qui leur soient imposées sont : la quantité d'instruments, d'ustensiles et de provisions ne doit pas excéder ce qui leur est nécessaire et qu'on manifeste en doit être donné au port d'entrée. La compagnie entrera en arrangement (si cet arrangement convient aux deux parties), avec les propriétaires ou capitaines de navires pour l'achat de tels ustensiles et provisions dont ils n'auraient pas besoin.

Afin que toutes les personnes intéressées sachent exactement à quelles peines et amendes les navires et leur équipage peuvent être condamnés, les articles 3 et 4 du décret du 15 janvier sont reproduits et les articles 1, 2 et 3 du décret du 16 mars sont ajoutés :

Art. 3.—Les vaisseaux qui seront expédiés aux dites îles et côtes, pour exporter le dit Guano, devront s'arrêter dans un des ports destinés au commerce étranger, afin de prouver qu'ils n'apportent pas de marchandises et d'obtenir de la douane un certificat, tel que cela se pratique avec les navires qui viennent prendre des chargements à bord de teinture.

Art. 4.—Les navires qui ne se conformeront pas à l'article ci-dessus seront saisis et confisqués, ainsi que leur chargement.

Art. 1er.—Il est expressément défendu aux capitaines et équipages de navires (qu'ils soient mexicains ou étrangers), qui exportent le Guano des îles et côtes de la République mexicaine, de tirer sur les oiseaux qui pourraient se trouver dans ces parages.

Art. 2me.—Toutes les fois que l'article ci-dessus sera violé, il sera imposé une amende de cinq cents piastres et le navire à bord duquel se trouvera la personne qui aura ainsi violé le dit article, sera responsable de l'amende.

Art. 3me.—Les commandants de navires de guerre et de garde-côtes, sont spécialement requis de veiller à l'exécution de ce qui précède.
JUAN Y DE EGANA,
5mai—9s3fps. No 47, rue Bienville

UNIVERSITÉ DE LA LOUISIANE.

Département des Lettres.

La septième session annuelle de cette branche de l'Université vient de commencer, et le département est maintenant ouvert aux élèves. Il a été adopté un plan d'études qui convient également aux jeunes gens qui désirent suivre un cours complet et ceux qui sont destinés au commerce et à la mécanique. Le corps des professeurs a été augmenté. Le cours scientifique, confié au professeur de mathématiques, est semblable à celui de l'Académie Militaire des Etats-Unis, à West-Point, et de l'Ecole centrale des Arts et Manufactures, à Paris. Le département des langues modernes est, comme par le passé, sous la direction de M. Pierre Roux, professeur de français, M. Kohlmeyer, professeur d'allemand, et M. Bernos, professeur d'espagnol et d'italien. Le Principal s'est assuré, pour le département classique, les services du professeur Melhado, qui a été pendant quatorze ans principal d'une institution classique et commerciale à Kingston, Jamaïque.

CONDITIONS :
Enfans au-dessus de 12 ans . . . . . . $10 par mois;
De 8 à 12 ans . . . . . . 8 do.;
Au-dessous de 8 ans . . . . . . 6 do.

S'adresser au professeur C. W. Sears, à l'Université, au coin des rues Commune et Philippe.
14 nov—8m

PENSIONNAT DE DEMOISELLES,

Externat et Internat pour Demoiselles,

sous la direction de Mlle C. GARDNER,

CERCLE TIVOLI,

Entre les rues Triton Walk et Nayades, **Nouvelle-Orléans.**

Mlle C. GARDNER, ayant succédé à Mme A. L. Fagaud comme principale de cet établissement présente ses complimens à ses anciens patrons, sollicitant encore leur patronage, et les informe qu'il est ouvert de nouveau et qu'il restera ouvert toute l'année.

Des professeurs instruits et expérimentés seront employés dans chaque département. Toutes les branches d'une solide éducation seront enseignées. Des avantages particuliers seront offerts pour l'étude de la langue française.

La délicieuse situation de ce pensionnat, ses vastes et confortables chambres, ses dépendances bien disposées, en font un séjour sain et agréable.

Des circulaires contenant les prix, les termes, etc. sont déposées au pensionnat et chez les principaux libraires. 22 nov—1m v&c

COLLEGE AUDUBON,

Encoignure Bourgogne et Dumaine, dirigé par S. Rouen, ex-principal de l'Ecole Supérieure (High School) des jeunes gens du 2e District de la Nouvelle-Orléans.

Le plan des études embrassera toutes les branches, depuis l'enseignement primaire jusqu'aux plus hautes classes : l'anglais, l'espagnol, le français, le latin, le grec, les mathématiques, la rhétorique, l'histoire, la géographie, la tenue des livres, la calligraphie, &c. &c.

Toutes les branches accessoires seront enseignées en anglais.

Le Directeur se fera toujours un devoir d'employer les meilleurs professeurs.

Dans le local vaste et aéré du collège, il y a deux belles cours pour les récréations : l'une destinée aux enfants des classes primaires, l'autre aux élèves de autres classes.

Conditions :

1re—Hautes classes, par mois $10
2e—Classes intermédiaires 8
3e—Classes élémentaires 4
4e—Classes primaires 4

Les fournitures seront payées à part.

M. J. M. de Pouilly, architecte, sera chargé d'un cours de dessin linéaire appliqué aux constructions, aux machines et à l'arpentage, avec le paysage et la perspective, sans augmentation de prix pour les élèves du collège.

Ce cours aura lieu, tous les jours, de 4 1/2 à 6 heures du soir.

Les classes seront ouvertes toute l'année, de 8 1/2 à 2 heures et de 4 1/2 à 6 heures du soir, à partir du 5 septembre 1853, pour les petits enfants des classes primaires, de 8 1/2 à 3 heures de l'après-midi.

Références :

Tous les directeurs des écoles publiques du 2me district (ex-première municipalité) depuis 1844, et tous les parents des nombreux élèves de S. Rouen, depuis 1842. 30août

CLASSE DU SOIR.

Place d'Armes, ancienne Place Congo, No 202, dirigée par M. F. JEGOU, Bachelier ès-lettres et ès-sc. math.

Prix . . . . . . $4 par mois.

Heures de 7 heures à 9 heures P. M.

M. JEGOU a l'honneur d'annoncer aux parents et aux jeunes gens qu'il **recommencera**, à partir du 1er mai, ses cours du soir **suspendus depuis** le 1er avril. Il se charge, comme par le passé, **du suvi de** son établissement.

Le directeur s'est adjoint des professeurs d'une **longue** expérience et d'une incontestable habileté.

Branches d'instruction :

Lecture, Ecriture, Arithmétique, Anglais, Français et tenue des livres.

M. JEGOU a **rouvert** sa classe du soir qu'à la demande de plusieurs parents, qui pensent, comme lui, que ce genre de classe ne peut que mettre consciencieux et capable, **est un bienfait** pour la jeunesse. 27 avril

INSTITUTION BOURSIER.

134 rue Toulouse, entre Remparts et Bourgogne.

M. et Mme BOURSIER ont l'honneur d'annoncer respectueusement aux familles qu'à partir de lundi prochain, le 1er mai, les classes commenceront à 8 heures précises du matin et fermeront comme d'ordinaire à 3 heures de l'après-midi. Les élèves devront être rendus à l'Institution un quart d'heure avant l'heure susindiquée.

Nota : Les parents pourront se procurer au siège de l'établissement le prospectus relatif aux branches d'enseignement et aux règles de la discipline juste et sévère qui forme la base principale de l'institution fondée par M. et Mme Boursier. 24av

HABILLEMENS CONFECTIONNÉS.

GODCHAUX FRERES,

107 ET 108 RUE DE LA VIEILLE LEVÉE,

Reçu par les steamers Star of the South et Empire City et par le steamer Africa (via New-York) et le navire Essex, du Havre, à vendre aux prix les plus réduits :

3000 Lévites et Paletots alpaca,
2500 " " drap F. Soulé,
2000 " Mérinos français,
1800 Paletots pour office, cachemirette noir et couleur
1400 Lévites nankin et toile nouveaux dessins,

Gilets.

500 Gilets Mérinos français,
500 do Alpaca à tous prix,
400 do piqué fantaisie dessins riches droits,
250 do do do do croisés,
1200 do do do au choix à $1 75
200 do do do blancs droits et croisés.

Pantalons.

5000 paires Pantalons coutil, dessins courants,
4000 do do do Nouveautés,
2000 do do do au choix à $1 75.

Tous les coutils ont été décatis en fabrique.

3000 paires Pantalons mérinos tous prix.

Chemises.

150 douzaines chemises couleur bas prix.
100 do do col. fantaisie et dessins nouveaux
200 do do blanches Madapolam longs devans
100 do do do do coup do do
50 do do do toile et devants de toile,

Un supplément.

A l'assortiment déjà complet, consistant en : Chapeaux feutre, soie, paille d'Italie, Panama, Campêche, &c. &c. Casquettes tous genres, Cravates, Cols et mouchoirs fantaisie.

ARTICLES DE VOYAGE 25 mrs

En débarquement du navire Morning Star, de Bordeaux :
100 paniers de 12 bouteilles véritable guignolet d'Angers,
50 paniers de 6 bouteilles do do do
2 caisses de 100¼ boites pâtés truffés,
2 caisses 100½ boites cèpes à l'huile,
2 caisses de 100½ boites petits pois.
A vendre par HENRY VALETON,
5 mai 90, St Louis

Vins de Catalogne et Languedoc.—80 barriques St Vincent supérieur; 65 barriques vin Languedoc; 44 barriques vin de Catalogne; 21 demi-pipes vin d'Oporto; 40 quarts pipes vin d'Oporto, tous d'importation directe, à vendre à des conditions avantageuses par P. OUBACHS,
5 mai—3m Enc. Royale et St Philippe.

Propriétés, bien situées dans le Premier, Second et Troisième District de cette ville et à Jefferson City, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
5 mai—30f 27, rue de la Vieille Levée.

Vin rouge—200 barriques vin rouge de Bordeaux, à vendre par
W F VREDENBURGH & Co,
9 mai 29, Vieille Levée

Whiskey—100 barils whiskey Rose de Boyle, et 100 demi do, à vendre par
W F VREDENBURGH & Co,
9 mai 29, Vieille Levée

Porter et Ale—50 barriques de Barkley, Perkins & Co, de Londres, à vendre par
W F VREDENBURGH & Co,
9 mai 29 Vieille Levée

Camphre—13 barils camphre raffiné, à vendre par W F VREDENBURGH & Co.
9 mai 29, Vieille Levée

Huile d'olive—200 paniers et caisses, à vendre par W F VREDENBURGH & Co.
9 mai 29, Vieille Levée

Indigo—30 surons de Caracas, 10 caisses de Manille, à vendre par W F VREDENBURGH & Co
9 mai 29, Vieille Levée

AVIS AUX TAILLEURS.

La maison V. Hébert & Co, 149, rue de Chartres, a l'honneur d'informer MM. LES TAILLEURS qu'elle vient de recevoir par le steamer Franklin, des abonnements aux journaux suivants :

Le Parisien, journal théorique de l'art du tailleur.

Le Journal des Tailleurs, paraissant les 1er et 15 de chaque mois.

Nota—Les dernières dates de ces journaux sont du mois de mars. 1av

Vermouth—300 caisses Vermouth, Louis Boilly garanti limpide, 300 caisses do, Turin.
A vendre par ANT. GIRAUD,
17av 44, Vieille Levée.

Bouchons—30 balles bouchons pointus et réguliers de 15 à 30,000, à vendre par
ANT. GIRAUD,
17av 44 Vieille Levée.

Absinthe—100 caisses Absinthe suisse, Vernin, Lecoultre & Boilly, à vendre par
ANT. GIRAUD,
17av 44, Vieille Levée.

Eau de vie de prunes—30 barils; et un lot de [illegible] whiskey irlandais, en magasin, à vendre par A DELAMARE,
9, rue Bienville

VENTES A L'ENCAN,

Mobilier pour cause de départ.

PAR S. GUINAULT, encanteur.

[Il sera vendu] samedi 13 mai 1854, à 11 heures du matin, sur les lieux, Presbytère Carondelet, entre Marais et Trémé, [illegible] : Lits, literie, armoires, bureaux, glaces, chaises, sofas, tables, [illegible] pendules, vaisselles, batterie de cuisine &c. —Un buggy et 4 chevaux. 29 mai

PAR S. GUINAULT, encanteur.

Il sera vendu samedi 13 mai 1854, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis :

[illegible], d'environ 23 ans créole, parlant l'anglais et le français, bon forgeron d'habitation, [illegible] conduire une machine [illegible] [illegible] d'environ 35 ans, domestique, malade. [illegible] lui manque partie de deux doigts à la main gauche et a le [illegible] retiré à la main droite.

[illegible] d'environ 65 ans, domestique, malade.

Conditions :—Un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque.

Acte pardevant Mazureau, not. pub. 12 mai

Pour cause de liquidation.

Liqueurs, Curaçao, Absinthe, Eau-de-Vie, Anisette, Cherry Brandy, Whiskey, Amers, Huile d'olives, &c.

PAR R. B. SYKES.

Samedi 13 du courant, à midi et demi, il sera vendu, au No 5 rue Poydras, entre Nlle-Levée et Fulton, sans réserve, pour cause de liquidation, les articles suivants, savoir :

25 caisses liqueurs de la Martinique, 45 caisses absinthe, 15 caisses curaçao, 50 caisses amer de Boughten et Booker, 20 caisses marasquino, 10 caisses peppermint, 10 caisses guignolet, fruits à l'eau-de-vie, eau verte, huile d'olive, rhum de la Louisiane, eau-de-vie, whiskey Bourbon et Magnolia.

Conditions à la vente. 11 mai

Belle propriété sur la rue Casacalvo.

PAR S. GUINAULT, encanteur.

Samedi, 13 mai 1854, à midi, à la Bourse de Cité, rue St-Louis, il sera vendu, un lot de terre mesurant 31 pieds 11 pouces 21 ... face à la rue Casacalvo sur 127 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur entre les rues Espagne et Poëtes, ensemble une maison de 4 chambres, galerie, cabinet et mansarde, cuisine double, &c., &c. Voir le plan à la Bourse. Conditions—1/3 comptant et la balance à 6 et 12 mois en billets endossés à satisfaction et hypothèque. 11mai—3

$100 pour une bouteille de l'hydropiper du Dr. Geoghegan.

Cette somme semble d'abord fabuleuse, mais la suite prouvera qu'une bouteille de ce remède vaut cent piastres et au-delà. Le capitaine Wiese, un citoyen distingué, demeurant à Louisville, dans la rue Septième, entre Chesnut et Broadway, longtemps affligé d'une petite engorgement [illegible] scrofules avec fièvre [illegible] Extrait de l'Hydropiper de Geoghegan, [illegible] coûté $5, et au bout de quelques semaines, la santé lui revint et elle vaut maintenant [illegible] d'une cure radicale.

N. B.—C'est le second des cas cités que l'Hydropiper guérit à Louisville.

LISEZ!

Comté de Hardin (Ky.) 10 nov 1851.

Au Dr. A. E. Geoghegan.— Monsieur, je n'emploie votre remède que depuis peu, et je sens déjà qu'il m'a fait beaucoup de bien. Mes symptômes de dyspepsie disparaissent, je souffre moins du foie, je suis plus fort, et en un mot je jouis d'une santé infiniment meilleure. Je déclare qu'il n'y a pas un meilleur remède que le vôtre contre la faiblesse générale et la maladie de foie.
Tout à vous, H. B. HELM,

Mortonsville, comté Woodford (Ky.) 21 déc. 1850.

M. William Wilson—Mon cher monsieur, j'ai prescrit à diverses reprises l'Extrait d'Hydropiper de Geoghegan à des personnes atteintes de scrofules; deux d'entre elles se portent bien aujourd'hui. Je recommande ce spécifique à tous ceux qui sont affligés de scrofules auxquels la plupart des médecins ne comprennent rien.
Votre ami, R. S. SULLIVAN, M. D.

A VENDRE PAR :
RAYMOND & PATTEN, seuls agents, No 74 rue Quatrième, Louisville, Ky.

Agents à la Nouvelle-Orléans :
JARVIS & WOODMAN, encoignure Magasins et Commune.
J. WRIGHT & Co, No 51, rue de Chartres.
17avril

MALADIE DE FOIE

DYSPEPSIE JAUNISSE.

Faiblesse nerveuse ou chronique, Maux de reins et toutes les maladies provenant du foie ou de l'estomac.

Tels que : Constipation, Hémorroïdes, Accumulation du sang à la tête, Aigreur d'estomac, Nausée, Cardialgie, dégoût pour la nourriture, poids à l'estomac, douleur au creux de l'estomac, étourdissement, respiration précipitée et difficile, battements de cœur, suffocations lorsqu'on est couché, vue trouble, fièvre et douleur à la tête, manque de respiration, couleur jaunâtre de la peau et des yeux, douleur au côté, au dos, à la poitrine, aux membres, &c., chaleur soudaine, imagination affligée et un grand découragement.

Toutes ces maladies peuvent être guéries

PAR LES CELEBRES AMERS ALLEMANDS

DU Dr HOOFLAND.

préparés par

LE Dr C. M. JACKSON,

No 120, rue Arch, Philadelphie.

Il n'existe pas, aux Etats-Unis, de meilleur remède contre les maux que nous venons d'énumérer. Cette assertion est prouvée par le fait que les Amers ont reçu les éloges des plus distingués.

Ces Amers sont dignes de l'attention des malades. Ils possèdent de grandes vertus contre les maladies du foie, la faiblesse des organes digestifs; ils peuvent en outre être administrés en toute sûreté et ont un goût agréable.

Lisez et soyez convaincus.

Témoignages de citoyens de l'Alabama, en faveur des célèbres Amers Allemands du Dr Hoofland, préparés par le Dr C. M. Jackson, de Philadelphie. Le remède le plus célèbre contre la maladie de foie, la dyspepsie, la jaunisse, la faiblesse des nerfs, &c. &c.

MM. Duckworth & Green, de Alexandria, Ala. ont dit, le 20 septembre 1852 : "Nous avons reçu un témoignage favorable que votre remède est employé avec le plus grand succès.

Certificat de C. A. Robinson, Bellefonte, Ala. 30 janv 1851 : "Vos médicaments ne peuvent manquer d'être très utiles. Les personnes qui les ont employés en ont été satisfaites. Le peuple de cet endroit s'aperçoit enfin que les remèdes des charlatans sont dévoués au néant, et que vos Amers se vendent par centaines et au meilleur marché, mieux qu'on ne le croit."

Certificat de C. Fowler—Tuskegee, Ala. 1er janvier 1851. "Les Amers se vendent bien et continueront, je crois, de se vendre, car tout le monde en parle avec éloges."

Certificat du Dr H. P. Leonard—Fayette, C H Ala. 15 janvier 1853. Les Amers Allemands ont fait des miracles ici. Le fils de M. O. M. Hubbert, citoyen de ce comté, était traité depuis plusieurs mois, sans obtenir une guérison. Le jeune homme recouvra la santé après avoir pris [illegible] J'ai suivi l'effet des Amers Allemands et j'ai remarqué [illegible]. Il jouit maintenant d'une parfaite santé et a gagné du corps.

Les Amers ne sont composés que de VÉGÉTAUX. On ne connaît pas de meilleur médicament.

A vendre par tous les apothicaires et par
J. WRIGHT & CO, No 151, rue de Chartres N. C.
8mars—3ps

EXTRAIT PUREMENT VEGETAL.

Liqueur fortifiante

DU Dr. MORSE.

UN PHENOMENE MEDICAL

QUI REND LA SANTÉ ET PROLONGE L'EXISTENCE

L'Elixir, ou Liqueur fortifiante

DU Dr MORSE.

On a cru d'abord que les vertus attribuées à l'Elixir ou Liqueur fortifiante du Dr Morse étaient fabuleuses. Le public, que les charlatans avaient si souvent trompé, ne voulait pas ajouter foi aux assertions de l'inventeur. Mais des faits incontestables, des cures frappantes par les hommes les plus haut placés, ont maintenant fait disparaître toute les doutes. L'incrédulité n'a pu résister à ces preuves accablantes.

L'Elixir guérit invariablement les maux qui résultent de l'abus que l'homme fait de ses différents organes. Ou il recommande aux personnes d'un tempérament nerveux. Il est également [illegible] à toutes les facultés. En un mot, la vigueur nécessaire pour jouir de toutes ses facultés. Il ne produit pas, la femme souffrante, la mélancolie, l'épuisement et la fatigue qui suivent les pertes en le prenant. Il [illegible] aux affections nerveuses, il est le meilleur remède. Celles qui ont fait une faute et sans lesquelles il [illegible].

Ce remède a un succès qui ne peut se communiquer [illegible]. Il peut être pris dans toutes les conditions, à qui que ce soit.

Une constitution délabrée.

Le délabrement du système, et partant les affections nerveuses sont si nombreuses, qu'il faudrait consacrer une colonne entière à l'énumération des maux dont il pendant nous en citerons quelques-unes : Névralgie, tic douloureux, maux de tête, commencement de paralysie, hystérie, palpitations du cœur, douleurs à la moelle épinière, chaleur à la peau, faiblesse des muscles, tremblements, engourdissement, horreur de mouvement, excitation nerveuse surtout la nuit ou après un repas, sommeil interrompu et rêves terribles, impossibilité de se livrer au travail, chagrin, méfiance, crainte et chronique aux fonctions ordinaires, et enfin les affections des organes génitaux les plus [illegible] par ces faiblesses.

L'élixir du Dr. Morse.

Il a été de tous temps ce qui l'on emploie, remplacera le stérilité par la fécondité, l'irrégularité par la santé [illegible].

Guérison des affections nerveuses.

Les mots ne peuvent pas donner une idée exacte du changement merveilleux que ce remède opère dans le système que les excès, la maladie ont détruit ou qui est naturellement faible. La guérison est complète, car l'Elixir agit sur la constitution et la rend à son état normal.

Perte de la mémoire.

Les effets, et le témoignage est digne de foi, ce sont infaillibles contre : la confusion dans les idées, l'embarras du cerveau, la mélancolie, l'hystérie, les idées de suicide, la crainte de devenir fou, la dyspepsie, la faiblesse générale, l'irritabilité, l'insomnie, les maladies de femmes, les faiblesses des organes générateurs, la monomanie, la constipation, etc.

Remède précieux pour les Dames.

Le succès merveilleux de l'Elixir sur toutes les maladies auxquelles les femmes sont sujettes, a fait époque dans les annales de la médecine. On a imaginé plus tard des milliers de stimulants et de fortifiants, qui, selon les inventeurs, possèdent la même efficacité.

Toute femme mariée

Dont la constitution est faible, qui est atteinte d'affections nerveuses, qui souffre de douleurs au dos et de toute autre maladie à laquelle les deux sexes sont sujets, devrait faire l'essai de la "Liqueur Fortifiante".

Les personnes mariées

Et celles qui ne le sont pas s'apercevront, après en avoir pris une bouteille ou deux, qu'il n'existe pas de spécifique plus fortifiant. On rencontre partout des femmes robustes qui doivent à cette préparation extraordinaire la santé dont ils jouissent. Des milliers de jeunes gens l'on employée et pas un seul n'a été déçu dans ses espérances.

Les personnes d'un teint pâle

Qui sont menacées de la consomption, à l'aide d'une bouteille ou deux de l'Elixir, verront disparaître la couleur maladive de leur peau pour faire place à un teint rosé

Aux jeunes gens.

Voici quelques-uns des tristes effets qu'amènent certaines habitudes des jeunes gens : faiblesse dans le dos et les membres, maux de tête, faiblesse de la vue, perte de la force des muscles, palpitation du cœur, dyspepsie, irritabilité des nerfs, maladie des organes de la digestion, faiblesse générale, symptômes de consomption, etc.

L'esprit s'en ressent également. La perte de la mémoire, la confusion dans les idées, le découragement, l'aversion pour la société, la méfiance, l'amour de la solitude, la timidité, en sont quelques-uns des suites. Les jeunes gens qui sont atteints de ces maladies devraient

Avant de songer au mariage

se rappeler qu'un esprit et un corps sains sont indispensables à quiconque veut être heureux en ménage et fréquent à l'idée de marcher dans la vie en proie au regret amer d'avoir uni à sa triste destinée celle d'une jeune femme.

Avis :

Des individus sans foi ont imité l'Elixir du Dr. Morse.

A l'avenir, le bouchon de chaque bouteille contiendra la véritable remède portera le fac-simile du propriétaire et il sera inscrit sur le verre les mots suivants :

LIQUEUR FORTIFIANTE DU Dr MORSE.
C. H. Ring, propriétaire. New-York.

La liqueur est renfermée dans des demi-bouteilles. Prix, $3 la bouteille, deux bouteilles pour $5 et six pour $12.

C. H. RING, Propriétaire, No 192, Broadway, New-York.

Agents :

A LA NLLE-ORLÉANS—JOHN WRIGHT & Co, 151, rue de Chartres, JARVIS & WOODMAN, encoignure Magasins et Commune.
MOBILE—Joseph Tucker;
BATON-ROUGE—J. B. Harper & Son.
MEMPHIS—S. Mansfield & Co.
ST-LOUIS—H. Blakeley. 15mars—1an,3fps

Vin de Champagne—
Fleur de Bouzy—30 paniers grandes bouteilles.
Nectar 50 do do do
De la marque bien connue de Heiq & Hey. Perrier, de Châlons-sur-Marne, et à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
5fév—15 27, Vieille Levée.

ADOLPHE BLACHE,

60, rue Royale.

Vient de recevoir par le navire Iowa, un nouvel envoi de marchandises, comprenant :

Parfumerie fine de la société Hygiénique, Lubin, Guerlain &c

Chemises en toile du genre le plus nouveau.
Do do imprimée.
Do devants toile.
Do jaconas.
Do Madapolam.
Devants de chemises en toile et en coton.
Chemises en toile.
Do coton croisé.
Gilets de peau en coton.
Do do en soie.
Do do en coton gaze.
Do do fil d'Ecosse.
Mouchoirs de batiste blancs et imprimés.
Chaussettes en soie, fil d'Ecosse et coton.
Un assortiment considérable de cravates [illegible] de tous genres

[illegible]

Tabac en feuilles de Cuba—Un lot, de choix pour capes et tripes, en magasin et à vendre par
FRANCIS MORENO Jr,
10 mai 36, Vieille Levée

Confitures de la Havane—Un lot, en magasin et à vendre par
FRANCIS MORENO Jr,
30 mai 36, Vieille Levée

Café de la Havane—En magasin et à vendre par
FRANCIS MORENO Jr,
30 mai 36, Vieille Levée

VENTES DE CE JOUR

Vente, Ameublements, Chemises, Chapeaux, Chaussures, etc.

PAR BLACHE & LEAUMONT.

Vendredi, 12 mai, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 77 :

Un assortiment de chapeaux gris et noirs, Kossuth.
—A 12 heures (au premier.)—

200 douzaines chemises blanches devants en toile. 250 lots d'habillemens, comme suit : habits, redingotes, paletots, sacs en alpaca, merinos, drap d'été, casimirs, [illegible], pantalons en colonnade, casimir, mérinos, alpaca, coutil gris, blanc et en couleurs, chaussettes de dessous blanches et rouges, caleçons en coton, chemises pour enfans, etc.

Conditions à la vente. 11 mai

Cigares—Cigares.

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

Vendredi, 12 mai 1854, à 10 1/2 heures A. M., il sera vendu, sans aucune réserve, pour compte de qui il appartiendra, au magasin No 20, rue de la Vieille Levée,

12 caisses contenant chacune, 10,000 cigares importés, Regalias, Millars et Londres.

Aussi pour compte de divers facteurs :
5 barils esprit neutre,
10 barils whiskey Bourbon et Monongahela.
11 mai

635,000 Cigares de la Havane.

PAR MORPHY & NEVIUS.

Vendredi 12 du courant, à 10 heures, il sera vendu au magasin de MM. Rapris, Romagosa & Co, agents pour la vente de cigares et de tabac en cuir de la Havane, No 20, rue Poydras :

635,000 cigares importés directement de la Havane.
110 balles tripes de la Havane, qualité extra.

Pour les conditions, qui seront très libérales, et pour plus amples détails, voir les catalogues.
11 mai—2

VENTES A L'ENCAN.

Bouteilles vides anglaises.

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

Samedi 13 mai 1854, à 10 1/2 heures A. M. il sera vendu au "Boston Warehouse" rue Lafayette entre Camp et St Charles, pour compte de qui il appartiendra :

143 caisses contenant chacune 144 bouteilles vides anglaises.

Conditions à la vente. 11 mai

PAR S. GUINAULT, encanteur.

Il sera vendu, samedi 13 mai 1854, à midi, à la Bourse de la Cité, St-Louis :

MARY, négresse d'environ 30 ans, parfaite blanchisseuse et repasseuse, assez bonne couturière, cuisinière américaine, bonne domestique de maison.—garantie des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions—comptant. 11 mai

TERRAIN SUR LA RUE HEVIA.

PAR BONNEVAL & WILTZ, Encanteurs.

Il sera vendu à l'encan samedi 13 courant, à midi, à la Bourse St-Louis, pour cause de départ :

Un certain lot de terre situé dans le Premier District, dans l'îlet borné par les rues Hevia, Poydras, Prieur et Johnson, mesurant 29 pieds 10 pouces de face à la rue Hevia, sur 100 pieds 5 pouces de profondeur—Le tout d'après un plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets portant hypothèque sur le terrain jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente pardevant A. Ducatel, aux frais de l'acquéreur. 10mai

Vitres de fenêtres, manufacturées au New-Jersey.

PAR R. B. SYKES.

Mercredi, 17 du courant, à 10 heures et demie, il sera vendu, par ordre des manufacturiers, à son magasin d'encan, No 39, rue des Magasins :

2200 caisses vitres pour fenêtres, de New Jersey, de dimensions assorties, de 8 sur 10 à 24 sur 30.

Des catalogues contenant les dimensions des vitres et les conditions, seront prêts deux jours avant le jour fixé pour la vente. 9mai

Maison en briques à quatre étages, pour une famille, située dans la rue Dauphine, près la rue du Canal.

PAR J. A. BEARD & MAY, Encanteurs.

Il sera vendu à l'encan, samedi 20 mai, à midi, à l'Arcade de Banks, la très belle maison suivante, savoir :

La maison à quatre étages avec magasin (dont on peut faire à peu de frais, un salon) située dans la rue Dauphine, à un terrain de la rue du Canal, et immédiatement derrière l'Eglise Christ. Cette maison, derrière laquelle se trouvent de grandes bâtisses à trois étages, a été construite depuis peu avec un soin particulier, d'après les meilleurs plans modernes. Les plafonds sont élevés, les chambres de la bâtisse principale et des dépendances sont grandes et parfaitement construites, les corniches en sont élégantes, les cheminées de la salle en marbre blanc, les piliers creux, etc.—Les bâtisses du fond sont plus grandes et plus commodes qu'elles ne le sont ordinairement; elles contiennent : salle à manger, bibliothèque, des chambres très confortables, chambres à domestiques etc.—La maison principale a six chambres, chambre de toilette, cabinets, chambre à bain, installations pour le gaz, etc. En un mot il n'y a pas, au midi ou au nord, une maison de la même dimension qui convienne mieux à une famille.

Le terrain mesure 32 pieds de face et 128 pieds de profondeur. La maison a 28 pieds de face.

Il n'est pas besoin d'autre description. Les personnes qui désireraient acheter la propriété sont priées d'aller l'examiner.

Conditions de la vente :—L'acquéreur assumera le paiement d'un billet de $10,000 échéant le 5 janvier 1856, avec intérêt à raison de 6 pour cent l'an depuis le 5 janvier 1854, jusqu'au terme, montré comptant; le reste à deux ans de crédit, en billets portant intérêt à raison de 6 pour cent l'an du jour de la vente, garantis par hypothèque sur la propriété, et, en cas de non paiement à l'échéance, à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.—Les bâtisses seront assurées aux frais de l'acquéreur et la police transférée au vendeur.

L'acte de vente pardevant H. B. Cenas, notaire public, aux frais de l'acquéreur 3 mai—td

PROCLAMATION DU GOUVERNEUR

ETAT DE LA LOUISIANE—Bureau de l'Exécutif.

Baton Rouge, 29 avril 1854.

Attendu que George May, de la ville de la Nouvelle-Orléans, s'est adressé à moi pour faire canceller le bon suivant, savoir :

Un bon souscrit par ledit George May, comme principal par la somme de dix mille piastres et signé par H. J. Ranney et P. C. de Peyster, comme cautions, et à un pour $5 par le dit ... piastres, portant la date du 7 juin A. D. 1853.

Ledit bon ayant été donné par le dit George May pour répondre de la fidèle exécution de ses devoirs d'encanteur pour et dans la paroisse et ville de la Nlle-Orléans.

Avis est par conséquent donné, par la présente proclamation, à toutes les personnes intéressées, de déduire, par écrit, au bureau du Secrétaire d'Etat, dans la ville de Baton Rouge, dans les quatre-vingt-dix jours qui suivront la dernière publication de cette proclamation, les raisons pour lesquelles ledit bon ne serait pas cancelé et annulé.

Donné sous ma main et le sceau de l'Etat, dans la ville de Baton Rouge, ce vingt-neuvième jour d'avril A. D. 1854 et la soixante-dix-huitième année de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

P. O. HEBERT,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Par le Gouverneur,
ANDREW S. HERRON, Secrétaire d'Etat
3 mai—t1 juq 6aiu

PROCLAMATION DU GOUVERNEUR.

Etat de la Louisiane—Bureau de l'Exécutif.

Baton-Rouge, 29 avril 1854.

Attendu que George May, de la ville de la Nouvelle-Orléans, s'est adressé à moi pour faire canceller les bons suivants, savoir :

1—Un bon souscrit par le dit George May, comme principal et par Wm. M. Lambeth comme caution, pour la somme de dix mille piastres chacun, portant la date du 13 avril A. D. 1851.

2—Un bon souscrit par le dit George May, comme principal et Wm. M. Lambeth comme caution, pour la somme de dix mille piastres chacun, portant la date du 7 juin A. D. 1852.

Chacun des dits bons ayant été donnés par le dit George May pour répondre de la fidèle exécution de ses devoirs d'encanteur dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans. En conséquence avis est donné, par la présente proclamation, à toutes les personnes intéressées, de déduire par écrit, au bureau du secrétaire d'Etat dans la ville de Baton Rouge, dans les quatre-vingt-dix jours qui suivront la dernière publication de cette proclamation, les raisons pour lesquelles le dit bon ne serait pas cancelé et annulé.

Donné sous ma main et le sceau de l'Etat, dans la ville de Baton Rouge, ce vingt-neuvième jour d'avril A. D. 1854, et la soixante-dix-huitième année de l'indépendance des Etats Unis d'Amérique.

[L. S.]

P. O. HEBERT,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Par le Gouverneur,
ANDREW S. HERRON, Secrétaire d'Etat.
3mai—t1 ju 6j

PROCLAMATION

De PAUL O. HEBERT, Gouverneur.

BUREAU DE L'EXECUTIF.

Bâton-Rouge, le 13 d'avril 1854.

Attendu que James P. Frèret, ci-devant shérif de la paroisse d'Orléans, s'est adressé à l'Exécutif pour la cancellation du Bond ci-après décrit, à savoir :

Un Bond souscrit par lui comme principal, le 15 de décembre 1851, comme shérif dans et pour la paroisse d'Orléans, de la somme de cinquante mille piastres, ensemble avec les personnes ci-après nommées comme sécurités, pour les montants respectifs, apposés à leurs noms, à savoir :

Pierre Landreaux, pour $10,000, Louis L. Ferrière, pour $10,000, Félix Grima, pour $5,000, Ernest Wilts, pour $5,000, John O'Brien, pour $5,000, Charles H. Taney, pour $5,000, Joaquin Lobrano, pour $5.000, Alfred H Hopkins, pour $2,500, William Frèret, pour $2,500.

Avis est par le présent donné à toutes personnes intéressées, d'avoir à se présenter au bureau du secrétaire d'Etat à Bâton-Rouge, dans les quatre-vingt-dix jours qui suivront la dernière publication du présent avis, et déduire les raisons pour lesquelles le dit Bond ne serait pas cancelé et annulé.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, en la ville de Bâton-Rouge, ce 13me jour d'avril A. D. 1854, et de l'Indépendance des Etats Unis d'Amérique, la 78e.

L. S.

P. O. HEBERT,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Par le Gouverneur :
ANDREW S. HERRON, Secrétaire d'Etat. 20avril—30f

Le soussigné offre à ses amis de la ville et de la campagne, les articles suivants reçus par le steamer Cherokee et autres navires :

500 livres baleines longues pour robes,
250 do do courtes pour corsets,
8 caisses cartes steamboats,
4 do encre bleue et noire
100 rames papier foolscap rayé,
100 do do à lettre do,
20 grosses cirage de Ch. Masson.

En magasin, toujours un assortiment complet d'aiguilles Warrin de tous Nos, épingles 1re et 2de qualité do do; dentelles torchon et autres, fil Marchal de toutes couleurs et Nos; ganterie, bonneterie, parfumerie, mercerie, bimbeloterie, etc, etc.

Les prix sont avantageux et les conditions libérales.
P M CHASSANIOL,
9août Encoignure Chartres et Conti.

Librairie de Victor Hébert & Cie.,

149, rue de Chartres.

Reçu, et en déballage, UN NOUVEL ENVOI DE **Publications populaires à bon marché**

Entr'autres :—A. Dumas, Méry, Frédéric Soulié, Jacques Arago, Louis Desnoyers, Cooper, G. Sand, Walter Scott, Paul de Kock, Paul Féval, Racine, Molière, Histoire de Napoléon, Les Mystères de Paris, Le Juif Errant, La Case de l'oncle Tom. 4av

FROST & Co.,

Rue des Magasins, No 10. Nlle-Orléans

OFFRENT EN VENTE

BOTTES, CHAPEAUX, SOULIERS.

Convenables pour le commerce de la campagne en général et pour l'usage des plantations. 15juil—4j

Eau de vie—Pinet Castillon, &c, Otard, Dupuy, Paul Dorel, Lafontaine, United Proprietors, Jas Morris, Augustin, &c. 1,4 et 1,8.

Genièvre de Hollande—30 pipes (marque de la Cloche (blanc) et en Douane).

Fromages—100 caisses de l'Ouest, en débarquement du bateau Monarch.

Chandelles—500 caisses Star, 106 du blanc de baleine.

Vins rouges—100 barriques et 500 caisses.

Beurre—300 frequins Goshen et de l'Ouest.

Vin de Porto et Madère—200 1/4 et 1/8 doux et sec

En magasin et à vendre par
JOHN J. ADAMS & Co.
22av Grocery, No 28, Vieille-Levée.

En magasin et à vendre par le soussigné :

[illegible]

F. BOURDEU, 30, rue St Louis
4 av

VENTES DE CE JOUR

Bottes, Souliers, Chapeaux, en paille.

PAR BLACHE & LEAUMONT.

Aujourd'hui 12 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres No 77 :

10 caisses chapeaux de paille pour hommes et enfants.

40 caisses bottes, souliers, brodequins, &c. &c.
Conditions à la vente. 12 mai

Chapeaux en paille, avariés.

PAR BLACHE & LEAUMONT.

Aujourd'hui 12 courant, à 12 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres No 77, pour compte de qui il appartiendra, 400 chapeaux en paille, avariés pendant le voyage d'importation.

Conditions—comptant. 12 mai

Vins en caisses, bouteilles vides, &c.

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

Vendredi, ce jour, 11 mai 1854, à 5 heures P. M. il sera vendu, à l'encan, au magasin de MM. Quayrouze & Langsdorff, No 15, rue St-Louis, pour compte de qui il appartiendra—

50 caisses vin rouge et blanc,
103 paniers bouteilles vides.
37 tierçons riz.
22 boucauts de sucre.
1 1/2 do do de la francaise.
1 do endommagé par l'eau au dernier incendie.
Conditions—comptant. 12mai

Vente pour liquidation définitive, Bijouterie française et anglaise, argenterie, pendules, ornements de cheminées, etc. etc.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

Il sera vendu vendredi 12 mai 1854, et jours suivant, à 10 heures du matin, à l'encoignure des rues St-Louis et Royale, un superbe assortiment de bijouterie, consistant en :

Broches, bagues, boutons, épinglettes, et autres objets en brillants, belles montres en or, patent lever, Lépines et autres, chaînes en or, de sûreté pour gilet et gousset, argenterie et ornements de cheminée, objets en plaqué, bronzes, cristaux et porcelaines, articles en papier mâché et tôle vernie, grande variété d'objets de fantaisie, bottes à ouvrage pour toilette, etc. etc.

Les articles sont détaillés et peuvent être examinés tous les jours. 11mai—3

VENTES A L'ENCAN.

Fonds d'un magasin de Bijouterie.

Vente pour cause de départ.

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

Mercredi prochain, 17 du courant, à 10 heures du matin, dans la rue Front Levée, No 9, entre Champs-Elysées et Marigny, 3me District, il sera vendu, sans réserve, le fonds d'un magasin de bijouterie, comprenant un bel assortiment de montres anglaises en or et en argent, pendules de tous genres, épinglettes et bracelets en or, boucles d'oreilles et bagues et une variété d'autres articles qu'il serait trop nombreux pour être mentionnés.

Conditions—Comptant. 11mai

Excellent nègre de champ.

PAR BONNEVAL & WILTZ.

Il sera vendu à l'encan, samedi 13 courant, à midi, à la Bourse St-Louis, sans réserve :

BUTTLER, nègre âgé d'environ 25 ans, excellent nègre de champ, garanti des vices et maladies prévus par la loi, pleinement garanti des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente pardevant A. Doriocourt, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 10 mai

Aux Propriétaires de moulins à scie et autres.

Vente importante et sans réserve du consentement des parties, des terrains, bâtisses, machines, etc. du moulin connu sous le nom de « *moulin à scie et à raboter de De Pouilly*, » qui sera vendu séparément.

PAR J. A. BEARD & MAY, Encanteurs.

Il sera vendu à l'encan samedi 3 juin, à midi, à l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins, Nlle-Orléans, les terrains—et à 1 heure, le même jour, sur les lieux, les bâtisses, machines, bouilloires, etc., du moulin à scie et à raboter de De Pouilly, situé sur la Promenade Carondelet, 2me District, à savoir :

Les terrains sont au nombre de 17 et situés dans l'îlet compris entre la Promenade Carondelet et les rues St Pierre, Johnson et Prieur. Les terrains Nos 1, 2, 3, 4 et 5 font face à la Promenade Carondelet, les terrains 6 et 7 font face à la rue Johnson et les terrains Nos 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 font face à la rue St-Pierre. Les terrains sont décrits d'une manière plus complète sur le plan. Le tout sera vendu par terrain, avec le privilège d'acheter le tout, au plus haut enchérisseur.—Immédiatement après la vente à l'Arcade, des terrains, les encanteurs se transporteront sur les lieux et là, vendront toutes les bâtisses qu'il y trouvent et qui devront être enlevées trente jours après le jour de la vente.—Il sera également vendu au même endroit et à la même heure, les machines, etc., comprenant : une excellente machine à vapeur de la force de 25 chevaux (manufacture de Leed) presque neuve et en bon état; 2 bouilloires de 30 pieds de long, sur 42 pouces de diamètre avec doubles tuyaux, laiteries, et dispositifs de manière à ce qu'elles puissent servir ensemble ou séparément—une excellente machine à raboter, deux bancs pour scie circulaire en travers et en long, un grand assortiment d'outils et à de rechange, deux meules à repasser, une scie-raboteuse presque complète, un assortiment de lames en acier fondu, un bon tour, pompe à rotation, un assortiment d'outils, fourneaux, creusets pour fondre la cuivre et autre métal; aussi des patrons pour toute sorte de pièces de mécanique. Sur les lieux, se trouvent un lot de cuirs en courroies, outils, etc.

Les constructions sont : un moulin à deux étages de 100 pieds sur 25, maison principale, 4 grands hangars touchant un grand hangar sur la Promenade Carondelet, dont on peut faire une maison, et un chantier, une forge à l'encoignure Johnson, et des vastes dépendances pour la forge et le harnais.

Conditions de la vente : Un quart comptant, la balance à 12, 14 et 24 mois de crédit, en billets portant hypothèque sur les propriétés et intérêt à raison de 6 pour cent l'an du jour de la vente. Les billets seront dans le cas où ils ne seraient pas payés à l'échéance, porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an, jusqu'à parfait paiement.

Pour les meubles : pour toutes sommes au-dessous de $300, comptant; et au-dessus de ce montant, 4 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur. 11mai—10mai—td

Aux Coiffeurs Barbiers.

Les soussignés ont reçu directement de Liverpool, les **célèbres rasoirs de W. & S. Butchers**, articles seuls convenables à leur usage.

Aussi—CISEAUX français à leur usage, de la marque célèbre de SENÉCAL au Sarmer. (Paris.)

Avec un assortiment dans leur ligne, tel que : brosses à barbe, à tête, à dents et autres, parfumerie française et anglaise. Le tout est offert à bas prix par URIAH A. POLLARD & CO.
29nov 76, Canal, près Chartres

Magnétisme.

Mme ALLUARD, SOMNAMBULE d'une lucidité reconnue,

Spécialement pour les maladies,

A l'honneur de prévenir le public qu'elle donne des séances tous les jours, 38, rue Bourbon, entre Conti et Hopital, et en vertu des Consultations sur toutes les maladies, de 10 heures à 3 heures.

M. Alluard qui serait le seul professeur de magnétisme qui possède ce pouvoir, un phénomène développé à un si haut degré, il offre de le démontrer en séance publique le mardi et le samedi de chaque semaine, à 7 heures du soir, dans une séance de

VISION

Malgré l'occlusion la plus parfaite des yeux, la somnambule nommera, à distance, tout ce qui lui sera présenté.

Le mercredi et le vendredi, séance spéciale pour les personnes de couleur.

PRIX D'ENTRÉE—50 cts.

M. Alluard reçoit tous les jours de 10 heures à 3 heures, excepté le dimanche. 11ma—1a, 4 pa

A vendre par les soussignés—Drap de billard qualité extra.

Une caisse Capsules.
29 ma RICHARD, ALDIGE & Co

GUANO.

Nouveau Tarif des prix.

INVARIABLEMENT COMPTANT.

Pour des sacs jusqu'à 5 tonneaux . . . $3 1/2 cts la livre
De 5 à 10 tonneaux, $51 par tonneau de 2240 liv.
De 11 à 25 do $51 50 "
De 26 à 50 do $51 50 "
De 51 à 100 do $51 50 "
De 101 à 150 do $50 "
De 151 et au-dessus, $51 50 "

Un chargement complet livré sur le wharf . . . $51.
CASTILLO & HARISPE,
24 mars

Seuls importateurs directs pour les marchés du Sud N B—Le Guano sera mis en sac et vendu dans mon magasin, à Lafayette, ou dans les entrepôts de Brooklyn en vue de prévenir les usages de Brooklyn.

Foin—200 balles foin de l'Ouest de première qualité, à vendre en lots à la convenance des acheteurs.
F. A. GONZALES,
No 11, Front Levée, entre Douane et
13 mars Bienville.

AUX PLANTEURS ET TONNELIERS.

Barils pour mélasse.

BARILS POUR MÉLASSE.

Les soussignés sont prêts à recevoir des planteurs et des tonneliers des machines patentées pour préparer les douves et pleinement garanties. La diminution du travail et par conséquent la réduction du coût de la manufacture des barils de mélasse et des boucauts de sucre, résultant de cette découverte utile et très simple, ont été clairement prouvées sur la plantation de M. Calixte Villeré.

On peut voir fonctionner la machine en s'adressant à CAMPBELL & RICKARBY,
8d rue Gravier

Ou sur les lieux, à la manufacture de douves de M. Charles Laffon, au coin des rues Céleste et Levée, premier district. 18 avril—1an

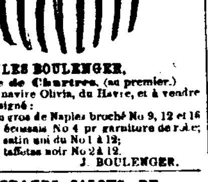

JULES BOULENGER,

109, Rue de Chartres, (au premier.)

Reçu par le navire Olivia, du Havre, et à vendre par le soussigné :

Une caisse ruban gros de Naples broché No 9, 12 et 16
do do do écossais No 4 pr garniture de robe;
do do do satin uni du No 1 à 12;
do do do taffetas noir No 2 à 12.
3av J. BOULENGER.

LES GRANDS SALONS DE E. JACOBS,

No 93, Rue du Camp,

Ont été ouverts le 1er du courant.

On y trouve la plus grande et la plus riche collection de TABLEAUX à l'huile et à l'aquarelle; DESSINS, GRAVURES les plus précieuses, STATUETTES en MARBRE et en BRONZE, et d'autres objets d'art, les plus beaux qui aient jamais été exposés au Sud.

Les étrangers, les citoyens et plus particulièrement les dames sont invités à venir examiner, sans rétribution, cette galerie des BEAUX ARTS qui n'a pas ici son égale.

Le département du Daguerréotype, avec ses diverses améliorations, surpasse tous les établissements de ce genre en Europe ou aux Etats-Unis.

Les portraits sont exécutés dans le genre le plus fini et, à l'aide d'un nouveau procédé de physique spécial, sous tous les rapports, les plus jolies MINIATURES; ils mettent en relief l'expression des traits et n'ont pas cet air de spectre qu'on remarque dans les daguerréotypes pris par le procédé ordinaire.

L'assortiment de MÉDAILLONS, BRACELETS, BAGUES et ÉPINGLETTES d'or pour, comprend toutes les variétés et est du dernier genre. Ces articles seront fournis aux prix des manufactures.

Tout ordre pour des articles de daguerréotype doit être accompagné du montant. La SENSITIVE SÈCHE, préparée pour les daguerréotypistes par E. Jacobs, est garantie comme conservant ses propriétés chimiques pendant six mois. Prix : $1 la jarre.
5déc—6m 6 DÉCEMBRE 1853.

MUSIQUE ET INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Le soussigné, importateur d'instruments de musique, prévient ses amis et les amateurs, qu'il vient de recevoir son grand assortiment pour la saison. On trouvera dans son magasin des guitares d'un grand luxe sortant des premiers ateliers de France, des violons de prix venant des meilleurs ateliers de Paris, ainsi qu'un grand choix à des prix inférieurs, flûtes en buis et en ébène depuis 1 clef jusqu'à 8 clefs, flûtes Boehm de toute beauté; instruments en cuivre pour musique militaire, tambours, cimbales, triangles, grosse caisse, etc. Un très grand assortiment d'accordéons de choix et de luxe. Orgues de toute grandeur pour bals et soirées, avec quadrilles, valses, polkas, mazurkas, etc, tout ce qu'il y a de plus nouveau.

Cordes italiennes pour tous les instruments, ainsi qu'un grand assortiment de musique nouvelle qu'il serait trop long d'énumérer. Les amateurs sont respectueusement invités à venir le visiter.

On trouvera aussi dans son magasin toutes les fournitures et accessoires pour instruments de musique. Les marchands trouveront chez lui des ... avantageux.
T. E. BENOIT, Mc. [illegible] de musique, No 76, rue de Chartres, entre Bienville et Conti. [illegible]

Occasion—Grand bon marché.

A vendre—Un établissement complet de GYMNASTIQUE, laissé entre les mains du propriétaire actuel pour le paiement d'une créance.

Cette installation conviendrait à quelque collège et serait cédée à très bas marché.
15 av VICTOR, 14 rue St. Charles

Chocolat! Chocolat!

G. LAVIE,

5, rue St Charles, entre Canal et Commune,

Pour répondre à la demande d'un grand nombre de familles, G. LAVIE vient de recevoir un assortiment d'excellent Chocolat à la crème qu'il vendra par livres à un prix très raisonnable.
1fev

Southerne Thomas, importateur, a transporté ses bureaux au No 8, rue Gravier, 20mars

VENTES A L'ENCAN

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

Vente à longs termes de bonnes maisons, magasins et terrains situés sur les rues St-Antoine, Dauphine, Remparts, Bassin et Franklin, Marais, Vieille Levée, Moreau, Victoire, Marigny, Amour, Claiborne, St-Bernard, etc. Pour être divers insérées.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

Jeudi 25 mai 1854, à midi, il sera vendu dans la Rotonde de l'Hôtel St-Louis,

1°—**Un lot de terre**, formant l'encoignure nord des rues St Louis et Dauphine, mesurant 28 pieds de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de 60 pieds de face à la rue St-Louis, ensemble les constructions en bois qui s'y trouvent, louées $30 par mois à un marchand de fruits.

2°—**Un certain lot de terre**, situé dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne, Orléans, Bourbon et Dauphine, mesurant 32 pieds de face à la rue Ste Anne, sur une profondeur de 125 pieds. Ensemble une maison en brique (No 119), couverte en ardoise et contenant quatre chambres, deux cabinets en rez-de-chaussée et plusieurs chambres dans l'attique, etc., citerne toutes constructions, galerie, puits, cave, etc., le tout d'après un plan de [illegible], loué à bail à $50 par mois jusqu'au 30 novembre 1854.

3°—**Trois lots de terre**, formant l'encoignure des rues Remparts et Toulouse, mesurant chacun environ 33 pieds de face à la rue des Remparts, sur une profondeur de 77 pieds et plus.

4°—**Un certain lot de terre**, situé dans l'îlet borné par les rues Bassin, Bienville, Bassin et Franklin, mesurant environ 37 pieds de face aux rues Bassin et Franklin, sur une profondeur de 127 pieds plus ou moins. Ensemble une maison de bois, deux étages, galerie, hangar, etc. [illegible] et dix cabinets, etc., etc. Il y a aussi une autre bâtisse faisant face à la rue Franklin.

5°—**Un lot de terre** dans l'îlet borné par les rues Canal, St-Louis, Marais et Villeré, mesurant 40 pieds de face à la rue des Marais, sur une profondeur de 64 pieds,—ensemble les maisons en bois, Nos 67 et 69, contenant quatre pièces, une galerie dans le fond, &c., latrines, &c., louées à bail à $33 par mois jusqu'au 30 septembre prochain.

6°—**Un lot de terre** situé dans l'îlet borné par les rues Levée, Champs-Elysées, Marigny et Victoire, mesurant 23 pieds et plus de face à la rue de la Levée, sur une profondeur de 129 pieds; ensemble une belle maison en briques à deux étages, No 10, et toutes les améliorations qui s'y trouvent, loué à bail à $40 par mois jusqu'au 31 octobre prochain.

7°—**Un lot de terre** formant l'encoignure Ouest des rues Moreau et de la Paix, mesurant 65 pieds de face à la rue Moreau, sur 50 pieds de face à la rue de la Paix; ensemble, les deux maisons en briques à deux étages, couvertes en ardoises, contenant quatre pièces, mansardes, &c. La maison de l'encoignure contient six pièces, un cabinet, latrines, &c. &c., et la cuisine en briques à trois étages, dépendant de la maison sur la rue Moreau, contenant quatre pièces, écuries, etc. Ces deux propriétés sont pourvus d'eau et de hydrants, louée à bail, celle du coin à $20 par mois jusqu'au 15 octobre et l'autre à $15, au 31 octobre prochain.

8°—**Un lot de terre** situé dans l'îlet borné par les rues Levée, Marigny, Victoire et Champs-Elysées, mesurant environ 35 pieds de face à la rue Marigny, sur une profondeur d'environ 117 pieds, et ouvrant sur la ligne du fond; ensemble, la belle maison en briques à trois étages, couverte en ardoises, No 3, contenant quatre pièces au rez-de-chaussée, quatre autres au premier, cuisine en briques à deux étages, contenant quatre pièces, trois cabinets, latrines, caves, hydrant, &c. et s'y se louée à bail $40 par mois jusqu'au 1er octobre 1854.

9°—**Un lot de terre** situé dans le même îlet, mesurant environ 30 pieds de face à la rue Marigny, sur une profondeur de 134 pieds; ensemble une belle maison en briques à deux étages, couverte en ardoises, portant le No 24, contenant quatre pièces, corridor, galeries, mansardes, latrines, &c. &c., cuisine, deux cabinets, water-closets, hydrant, etc. Cette propriété a droit à une cour et à une allée commune ouvrant sur la rue Marigny. Ladite propriété est louée à bail $40 par mois jusqu'au 1er octobre 1854.

10—**Deux lots de terre** formant l'encoignure Sud Est des rues Amour et P-tier, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue d'Amour sur une profondeur de 120 pieds de face à la rue des Poëtes.

11—**Dix-huit terrains** situés dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Annette, St-Jean-Baptiste et la Promenade St-Bernard, mesurant à peu près 32 pieds de face aux rues St-Jean-Baptiste et Claiborne, sur une profondeur d'environ 96 pieds.

12—**Treize terrains** situés dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Prieur, Annette et St-Bernard, dont huit mesurant environ 32 pieds de face à la rue Prieur sur une profondeur de 100 pieds; les cinq autres terrains mesurant 32 pieds de face à la rue Annette sur une profondeur de 98 pieds.

Le tout conformément aux plans actuellement déposés au bureau de l'encanteur et qui seront exhibés à plusieurs jours avant la vente à la Bourse St Louis.

Termes et Conditions—Pour les propriétés 1° et 4° de vitre : Un quart comptant, et la balance à un crédit de 1 et 2 ans. Pour les autres propriétés : Un quart comptant et la balance à un crédit de 1, 2 et 3 ans. Le tout en billets garantis par hypothèque sur les propriétés vendues et portant intérêt du jour de la vente jusqu'à leur échéance au taux de 6 0/0 par an et après leur échéance en cas de non paiement à 8 0/0 par an jusqu'à parfait paiement. Les polices d'assurance seront transférées au vendeur.

Les actes de vente pardevant T. Guyol et A. Chiapella, notaires publics aux frais des acquéreurs.
12mai—td.

Nègres de champ acclimatés, bons bûcherons et laboureurs.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

Samedi 13 mai 1854, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis :

JACK, nègre âgé de 20 ans, bon nègre de champ, laboureur, bûcheron et excellent sujet.

DANIEL, nègre âgé d'environ 28 ans, créole de la Rivière Rouge, bon ramasseur de coton, bon laboureur et bûcheron.

Ces deux nègres sont fortement recommandés et pleinement garantis; ils sont vendus jusqu'au 20 octobre 1854 et les papiers de famille.

Conditions—Un tiers comptant et la balance en acceptations à la satisfaction du vendeur et payable le 1er février. 10mai

Maison pour deux locataires, située sur la rue du Canal, près de la rue Claiborne.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

Samedi, 13 mai 1854, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis :

Un certain lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues Canal, Derbigny, Claiborne et Iberville, mesurant 30 pieds et plus de face à la rue du Canal, sur une profondeur de 104 pieds et plus—Ensemble une maison de quatre appartements, galeries, corridor, caves, &c. elle peut diviser en deux locations.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à un crédit de 1 et 2 ans en billets garantis par hypothèque sur la propriété et portant intérêt du jour de la vente jusqu'à leur échéance au taux de 6 p0/0 par an. Les constructions seront assurées et la police transférée au vendeur. 10mai

Maisons en briques à deux étages, avec attique, bien bâtis et situées à l'encoignure des rues Condé et Hopital.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

Samedi, 13 mai 1854, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis :

1o—Un certain lot de terre formant l'encoignure ouest des rues Condé et Hopital, mesurant 24 pieds et plus de face à la rue Condé sur une profondeur de 92 1/2 pieds. Ensemble une excellente maison en briques à deux étages, avec attique, contenant un magasin, 8 chambres, et deux cabinets et ces au rez-de-chaussée, cuisine en briques à deux étages, cour pavée, cave, citerne, &c.

2o—Un autre lot contigu au lot ci-dessus décrit, ayant à peu près les mêmes dimensions, ainsi que les mêmes bâtisses, améliorations, &c. &c. Le tout d'après le plan exposé à la Bourse.

Conditions—L'acquéreur de la propriété premièrement décrite assumera le paiement d'un billet de $4,500 dû le 30 mars 1855. L'acquéreur de la propriété secondement décrite assumera le paiement d'un billet de $3,500 dû à la même époque, pour le reste de l'adjudication, comptant et pour la balance à un crédit de deux ans en billets garantis par hypothèque sur lesdites propriétés et portant intérêt du jour de la vente jusqu'à leur échéance au taux de 6 pour cent l'an. Les constructions seront assurées jusqu'à parfait paiement.
8 mai

Mobilier! Mobilier!

Succession de dame Félicie Jambo, épouse décédée de H. Nevis.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

En vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, il sera vendu en vente publique lundi 15 mai 1854, à 10 heures de l'après-midi, au No 244 rue des Marais, pour le compte de la dite succession :

Un lot de meubles et d'effets mobiliers, piano piolo, argenterie, &c.

Conditions—comptant. 2mai

DEPOT DE PAPIER ET FOURNITURES DE BUREAU,

No. 57, RUE DU CAMP.

Papier et Fournitures de Bureau de toutes espèces.

Papier à écrire, à imprimer et papier de Livres, Cartes à Jouer, Cartes d'imprimeurs et encre à imprimer.

REGISTRES DE TOUTES ESPECES,

ET UN ASSORTIMENT GÉNÉRAL DE

FOURNITURES DE BUREAU,

D'importation et du pays, propre à toutes les branches du Commerce.

HENRY L. POTTER,
26fév—1an No. 57, rue du Camp.

Zinc, Cuivre, Ferblanc,

L. F. DELAMARE.

Rue de la Douane, entre Bourbon et Royale.

Entreprend travaux de zinc, plomb, cuivre, ferblanc et tôle. Objets de fabrication, de commodité, supérieure à tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour; ustensiles de ménage, bains et baquets de toutes formes, filtres et fontaines, garde-robes pour cabinets et chambres, garanties inodores; pompes, installation de bains, lavabos, &c.

Travaux de bâtiments en zinc, corniches, ventilateurs, chassis, dalles, tuyaux.

Couvertures en zinc garanties vingt ans sans réparation. 1oct

Charles Levy, pédicure de Paris, extirpe les cors, oignons, durions, yeux de perdrix, ongles rentrant dans les chairs, sans la moindre souffrance. L'opération ne dure pas plus de dix minutes et l'on peut mettre sa chaussure aussitôt faite sans éprouver aucune douleur.

M. LEVY s'empressera de se rendre chez les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

Prix—1 piastre chaque cor ou oignon, &c.

Par abonnement—10 piastres par an.

Les abonnés auront le privilège de se faire soigner les pieds une fois par mois, en passant à mon bureau de 1 heure à 5 heures du soir.

CHARLES LEVY, bureau rue Royale, 198, entre St-Pierre et Orléans.

On le trouvera de 1 heure à 5 heures 29nov—6

Sardines—1/4 1/2 et boites, truffes en 1/4 et 1/2 boites, pâtés truffés en 1/4 et 1/2 boites champignons en 1/2 boites, olives et capres, petits pois en 1/4 et 1/2 boites, à vendre par
A LARROQUE & Co.
29 sept 42 et 44, rue de la Douane

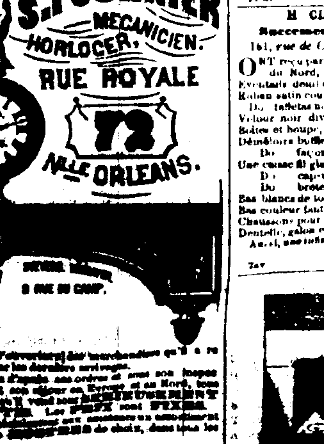

A fait l'ouverture des marchandises qu'il a reçues par les derniers arrivages.

Fabriqués d'après ses ordres et sous son inspection, durant son séjour en Europe et au Nord, tous les articles qu'il vend sont **RIGOUREUSEMENT GARANTIS**. Les **PRIX** sont **FIXES**.

Il offre [illegible] aux amateurs un assortiment complet de [illegible] de choix, dans tous les prix.

PENDULES de précision, modèles nouveaux, à calendriers perpétuels, à réveil, à secousses, [illegible] de thermomètres de Farenheit, de [illegible] et Centigrades.

HORLOGES convenables pour bureaux, édifices publics, stations de chemins de fer, églises et habitations.

LAMPES, dites **MODERATEURS**, de formes variées, avec tous les accessoires nécessaires.

CANDÉLABRES pouvant s'adapter facilement [illegible].

[illegible]

[illegible]

Es[illegible] de Rosas—[illegible], à vendre par BERNARD TURPIN,
5 avril No 20, Vieille Levée

VENTES DE CE JOUR

Esclaves.—Vente sans réserve.

PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs

Il sera vendu à l'encan, vendredi 12 du courant, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins :

La griffonne JANE, âgée de 24 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse et bonne marchande, et son fils WILLIAM, âgé de 6 ans. Ces esclaves sont vendus à cause du départ de leur maître pour le Nord. Ils sont pleinement garantis des vices et maladies prévus par la loi.

Aussi, la famille de nègres se composant de
CHARITY, âgée de 40 ans, négresse de champ,
AMEY, " 10 "
PEGGY, " 9 "
Et deux jumeaux âgés d'un an

Pleinement garantis des vices et maladies prévus par la loi.

JANE, âgée de 25 ans, excellente domestique, maison, blanchisseuse, repasseuse et cuisinière, pleinement garantie des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions de la vente : comptant

Les actes de vente pardevant Wm Shannon, notaire public, aux frais des acquéreurs. 10mai

VENTES A L'ENCAN

Résidence agréable et beau jardin, situés dans McDonoghville.

PAR BONNEVAL & WILTZ, encanteurs

Il sera vendu à l'encan, samedi [illegible] à midi, à la Bourse St Louis :

Un morceau de terre situé dans McDonoghville, formant [illegible] Robinson, mesurant 150 pieds de face à la rue [illegible] sur une profondeur de 150 pieds, et tous les améliorations qui s'y trouvent, consistant en maison de 4 appartements, galerie sur toute la façade, cabinets, chambre à domestiques, écurie, etc. Aussi un très grand jardin d'arbres fruitiers. [illegible]

[illegible]

Cotes, tiges de tabac.

PAR R. B. SYKES, encanteur

Samedi, 13 du courant [illegible] il sera vendu [illegible]

10 boucauts [illegible]
2 do [illegible]

tout à vapeur Coastline.

Conditions—comptant. [illegible]

Succession de Guiseppe Properly.

PAR MORPHY & NEVIUS

Samedi, 13 mai 1854, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, [illegible] d'un ordre de l'honorable J. N. Lea, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, [illegible]

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Cazayé, Hevia, Chestnut et Benton, désigné par le No 4 [illegible] 1er mai 1850 [illegible] par C. A. Hedin, architecte [illegible] [illegible] de Théodore O. Stark, notaire [illegible] mesurant 29 pieds de face à la rue Cazayé [illegible] sur une profondeur de 191 pieds 10 pouces [illegible]

Conditions : comptant.

L'acte de vente pardevant A. E. Bienvenu, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

14avril—12 19 26 mai 3, 9 [illegible]

Meubles et Batterie de cuisine

Succession de Marie [illegible]

PAR VINCENT & Co. [illegible]

Il sera vendu le [illegible] 10 h. [illegible] [illegible] et conformément à un ordre de l'honorable J. N. Lea, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, portant la date du [illegible] 1854 :

Tous les meubles, batterie de cuisine [illegible] maison No 150 rue Bienville, [illegible] Dauphine appartenant à la dite succession.

Conditions—Comptant.
2 mai—21 [illegible]

Vente de Syndic

Guillaume [illegible]

PAR BONNEVAL & WILTZ

Bureau No 30, Passage de la Bourse.

En vertu d'un ordre de l'honorable J. N. Lea, juge de la Seconde Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du [illegible] rendu [illegible] faillite de [illegible] il sera vendu le mardi 16 mai 1854, à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues Cirque et Poydras.

Le contenu du magasin [illegible] consistant en linge fait, Bottes, Souliers pour hommes, femmes et enfants, Chapeaux, &c. &c.

Aussi—Le bail non expiré dudit magasin.

Conditions—Comptant [illegible]

Pour la Havane.—Le [illegible] navire M[illegible] [illegible] pour [illegible] fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou [illegible]
R. CABEZA & CO
6mai

Pour le Havre.—Le [illegible] [illegible] ayant [illegible] de son chargement [illegible] fret de 400 [illegible]
H. V. BAXTER
Pour passage seulement, s'adresser au capitaine à bord

Pour Marseille—Le [illegible] navire classé [illegible] partira [illegible] une partie de son chargement, pour [illegible] coton, s'adresser à H. V. BAXTER,
[illegible]
Pour passage, s'adresser à bord, aux [illegible] premier salon

Pour le Havre—Le [illegible] navire MULHOUSE [illegible] ayant [illegible] à bord 400 balles de coton [illegible] s'adresser à [illegible]
H V BAXTER
25avril

Pour la Californie via Aspinwall et Panama

La splendide ligne de steamers de la Compagnie [illegible] partant de la Nouvelle-Orléans [illegible] Le steamer de la malle des Etats-Unis [illegible] pour [illegible] Aspinwall [illegible] Panama [illegible]

[illegible]

ARMSTRONG, HARRIS & Co
20 mai 45 rue [illegible]

NEW-YORK.

LES STEAMERS

De la compagnie de steamers de la malle des Etats-Unis

Pour New-York via la Havane [illegible]

[illegible]

Le 11, le steamer CRESCENT CITY,
Le 26, le steamer EMPIRE CITY.

[illegible]

JAMES R. JENNINGS, Agent
2 avril

LIGNE DE LA MALLE DES ETATS-UNIS

Steamers de New York et de Savannah.

(Semi-hebdo)

A dater du 13 mars les [illegible]

FLORIDA, [illegible]
ALABAMA, [illegible]
AUGUSTA, [illegible]
KNOXVILLE, [illegible]

Partirent de New York et de Savannah les Mercredis et Samedis.

Ces steamers comportent [illegible]

[illegible]

PADELFORD, FAY & Co.
Agents à Savannah.
SAMUEL MITCHILL
[illegible] New-York.
Savannah, 14 mars 1854

LIGNE DE STEAMERS De Philadelphie et de Savannah, portant la malle des Etats.

STATE OF GEORGIA, port de 1,300 tonneaux, capt Gardiner.
KEYSTONE STATE, 1300 tonneaux, capt R. Hardie.

Quatre-vingt dix huit voyages sans [illegible] détention—100 milles sur la rivière Delaware—Deux nuits seulement sur la mer.

Jours de départ : Tous les Mercredis

Depart de chaque port, comme suit :

STATE OF GEORGIA		KEYSTONE STATE	
De Sav.	De Phil.	De Phil.	De Savan.
8 février	1er février	8 février	1er février
22 "	15 "	22 "	15 "
8 mars,	1er mars.	8 mars	1er mars
22 "	15 "	22 mars	15 "
5 avril	29 avril	5 avril	29 "
19 "	12 avril	19 "	12 avril
3 mai,	26 "	3 mai	26 "
17 "	10 mai	17 "	10 mai
31 "	24 "	31 "	24 "
14 juin	7 juin.	14 juin	7 juin
28 "	21 "	28 "	21 "

Passage à la chambre $25—à l'entrepont [illegible]

Les passagers peuvent aller à New-York par [illegible] de 7 heures. 2me classe, pour $[illegible] classe pour $4

agents à Philadelphie HERON & MARTIN, No 37 1/2 North Wharves
agents à Savannah, C. A. L. LAMAR
23 mars

Vins et Eau de vie—Jean Louis 1795, Jean Louis 1811, 1804, 1792
Maglory 1834 1846, A de Mondon 1840, 44, [illegible]
J Laville 1842, 10 1/4, J J Durand 1830, 26 1/4, [illegible]
J J Durand 1834, 1/4, F Galdettes [illegible]
Porto sec 8 1/4, 5 1/2, Porto F Durand 30 1/4
Genièvre Anchor 17 1/4, Genièvre Swan 19 1/4
Château Bergasse, Margaux, barriques [illegible]
Château Larose, barriques [illegible]
St Estèphe, do [illegible]
Vin de Catalogne, do [illegible]
Château Leoville, caisses [illegible]
do Margaux, do [illegible]
do Lafitte, do [illegible]
do Yquem, do [illegible]
St Vincent, [illegible]
Huile d'amandes douces, caisses [illegible]
190 barils vin de Malaga [illegible]

La plus grande partie sous les clés de la douane et ayant droit au drawback.

A vendre par J & J TARDOS,
11 av No 30 Vieille Levée

H CLOSTERMANN & Co,

Successeurs de H. Tatout & Co,

161, rue de Chartres, encoignure Toulouse,

Ont reçu par les derniers arrivages de France et du Nord, les articles suivants :

Eventails deuil et couleurs fantaisie
Ruban satin couleur du No 1 à 12,
Do taffetas noir do do
Velour noir diverses largeurs,
Boîtes et houppes, poudre parfumée,
Démêloirs buffle, baguette et gouttière,
Do façon buffle et écaille,
Une caisse fil glacé du No 30 à 120,
Do capsules [illegible] F. L.
Do bretelles pour hommes et enfants,
Bas blancs de toute description,
Bas couleur fantaisie pour fillettes,
Chaussons pour hommes et enfants,
Dentelle, galon et bouton de nacre,
Aussi, une infinité d'autres articles.

H. CLOSTERMANN & Co,
7av Encoignure Toulouse et Chartres

CUISINE EN FER DE WEST

Améliorée et brévetée à New-York.

Pompes.—Appareils pour les Bains et les Cuisines.

John McCarty, plombier, No 134, rue du Camp, Nlle Orléans, vient de recevoir un grand assortiment de cuisines en cuivre de différentes grandeurs [illegible], pompes à bière, &c, des ustensiles de cuisine, tubes à bains, installations de bains à douches, appareils et posage de tuyaux de plomb ainsi que toute autre espèce d'ouvrage dans sa ligne, [illegible] soin et [illegible] [illegible]

Compagnie d'Assurance de Liverpool et de Londres contre l'Incendie.

CAPITAL : Dix millions de piastres.

Fonds de réserve :—Un million trois cent mille piastres avec la responsabilité illimitée des actionnaires [illegible]
[illegible] BRIGGS, Agent.